

1869

GUIDE  
DE L'ÉTRANGER  
VICHY

25 Centimes

## AVIS

Tous les Renseignements et Prix sur l'Expédition des Eaux minérales, des Sels et des Pastilles, du Sucre d'orge, Chocolat, Gluten Perles de Vichy, et de tous les Produits de la C<sup>ie</sup> fermière sont envoyés *franco* à toute demande affranchie, et le prix s'en trouvent page et suivantes.

R 10 90.2  
ETR  
1869

# SEJOUR A VICHY



M. WALLON, *imprimeur-éditeur, à Vichy, envoie, contre 60 centimes en timbres-poste, à toute demande affranchie, le Plan de Vichy, contenant les noms des Hôtels.*

Les prix du séjour varient de 5 à 15 francs par jour, suivant le confort et la situation des Hôtels.

Toutes les Eaux minérales de Table, St-Galmier, Chateldon, César, St-Alban, Renaison, Condillac, etc., indiquées par MM. les Médecins aux Malades, sont portées par la C<sup>ie</sup> fermière dans les Hôtels de Vichy par dix bouteilles.

Ecrire à l'Administration, Galerie des Sources.

---

## BUVETTE D'HAUTERIVE

La Compagnie fermière a destiné un des pavillons qui avoisinent le Kiosque de la Musique à une Trinkhalle où l'Eau d'Hauterive est vendue 10 cent. le verre.

Par cette nouvelle disposition, les malades assez nombreux qui boivent l'eau de cette source, pourront, sans se déplacer, suivre leur traitement sur place.

T 746729  
294338

## PRIX DU VOYAGE

---

	1 <sup>re</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.
Amiens .....	55 55	41 65	30 55
Angers.....	52 20	41 40	30 40
Arras .....	62 40	46 80	34 45
Avignon.....	44 45	33 35	24 45
Bayonne .....	80 85	60 65	43 55
<b>Besançon</b> .....	48 50	36 35	26 65
<b>Bordeaux</b> .....	57 55	43 20	30 75
Boulogne.. ..	69 35	52 »	38 20
Calais.....	77 50	58 10	42 65
Cette.....	58 60	43 95	32 20
Cherbourg .....	82 45	61 80	45 35
Dieppe.....	63 40	47 55	34 90
Dunkerque .....	75 05	56 25	41 30
Grenoble .....	33 50	25 10	18 40
<b>Le Havre</b> .....	66 45	49 80	36 55
La Rochelle .....	69 30	51 95	38 »
Lille.....	68 90	51 65	37 90
<b>Lyon</b> .....	19 40	14 55	10 65
<b>Limoges</b> .....	32 50	24 35	17 »
<b>Marseille</b> .....	58 »	43 50	31 90
Metz .....	84 80	63 60	46 65
Montpellier.....	55 55	41 65	30 55
Mulhouse.....	64 75	48 55	35 60
<b>Nantes</b> .....	64 95	48 70	35 75
Nice .....	83 10	62 35	45 70
Nîmes.....	49 95	37 45	27 45
<b>Paris</b> .....	40 90	30 65	22 50
Poitiers.....	53 60	40 20	29 40
Reims.....	58 80	44 05	32 35
<b>Rouen</b> .....	56 15	42 05	30 90
<b>Strasbourg</b> .....	76 85	57 65	42 25
Toulon .....	65 50	49 15	36 05
Tours.....	43 45	32 55	23 90

Tous les renseignements sont envoyés aux  
demandes affranchies adressées au Directeur de la C<sup>ie</sup>  
PARIS, 22, BOULEVART MONTMARTRE.  
et accompagnées d'un timbre-poste de 20 centimes.

SOCIÉTÉ ANONYME PAR ACTIONS

COMPAGNIE FERMÈRE

DE

L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

ADMINISTRATION : 22, BOULEVART MONTMARTRE, PARIS

A VICHY, GALERIE DES SOURCES.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 1869

DENIERE (O \*), régent de la Banque de France,  
**Président.**

GERMAIN THIBAUT (O \*), administrateur de la société  
de Crédit industriel, **Vice-Président.**

G. BONNEFONS, directeur de la Compagnie d'assurances  
l'Urbaine, **Secrétaire.**

D<sup>r</sup> ARNAL (O \*), médecin ordinaire de S. M. l'Empereur.

BIESTA (\*), directeur du Comptoir national d'escompte.

G. CALLOU (\*), admin<sup>r</sup> du Comptoir national d'escompte.

DULONG DE ROSNAY (le comte) \*.

V. FÈRE (O \*), censeur de la Banque de France.

F. JOURDAIN, ancien manufacturier à Louviers

D<sup>r</sup> MIALHE (\*), prof. agrégé libre à l'École de médecine.

POSSOZ (O \*), membre de la Commission municipale du  
département de la Seine.

A. CALLOU (\*), **Directeur.**

L'assemblée générale des actionnaires a lieu à Paris,  
au siège social, dans le courant de février de chaque  
année — Les actions se négocient à la Bourse de Paris.

La Société anonyme fermière de l'Établissement  
thermal de Vichy a commencé en 1853 et finira en  
1904.

## SERVICE ADMINISTRATIF ET MÉDICAL DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.

M. LEROY (O  $\otimes$ ), commissaire du Gouvernement, près  
l'Établissement thermal, rue Lucas.

MM. DUBOIS (Amable), **Inspecteur**, rue Lucas, hôtel de  
l'inspection.

WILLEMIN ( $\otimes$ ), **Inspecteur-adjoint**, rue Lucas,  
maison Barnichon.

## MÉDECINS CONSULTANTS A VICHY PENDANT LA SAISON.

BARUDEL, médecin en chef de l'Hôpital militaire, rue de  
Paris, 27.

CHAMPAGNAT, rue de Ballore.

CHASTRUSSE, maladies spéciales.

CHOPARD, rue de Nîmes, 40.

F.-A. CLARK, maison Gouttebessis, place Achille Fould.

CORNIL, maison Maymat, rue Lucas.

DAUMAS (Casimir  $\otimes$ ) rue Petit, au coin de la rue du  
Pont-Tillard. — 42, rue d'Aguasseau, à Paris.

DURAND DE LUNEL (O  $\otimes$ ) ex-médecin en chef de l'hôpital  
thermal militaire (en retraite) rue Alquié, n° 7.

DURAND FARDEL ( $\otimes$ ), inspecteur de la source d'Haute-  
rive, rue du Parc. — A Paris, 36, rue de Lille.

GAUDIN ( $\otimes$ ) rue Burnol, au coin de la rue de Nîmes.

GUILLON ( $\otimes$ ) place des Quatre-Chemins.

JARDET, médecin-adjoint de l'hôpital civil, avenue de  
Mesdames.

LAVOIGRIE ( $\otimes$ ), rue de Paris, 9, en face l'hôtel de l'Uni-  
vers. — à Rochefort, rue de l' Arsenal, 44.

MANCEL ( $\otimes$ ) rue de Nîmes, 18 et à Paris, rue Bergère, 25.

NICOLAS, médecin en chef de l'hôpital civil, rue de Nîmes.

PUPIER, rue du Parc, villa Pupier. A Lyon, quai de Saône

SOULIGOUX, 14, rue Montaret.

SÉNAC, rue du Parc, en face la musique.

SÈVE, en face la Poste.

SAISON 1869

GUIDE DE L'ÉTRANGER

A

VICHY

RENSEIGNEMENTS DIVERS

**Affichage et Affiches. Circulaires, Prospectus (Distribution).** --- Imprimerie Wallon, route de Cusset, près la gare des marchandises.

**Actions de la Cie de Vichy.** --- Achat ou vente à la Bourse de Paris, ou à l'Administration de la Cie, à Paris ou à Vichy.

**Bains minéraux, Douches** à l'Établissement thermal et heures des séries, (pages 32 et 33).

**Bains d'eau douce** (page 33).

**Bonneterie, Mercerie.** --- BALLUTAUD, rue de Nîmes.

**Buvette d'Hauterive,** dans un des kiosques de la musique, 10 c. le verre.

**Café-Glacier.** --- HENRY, café de la Rotonde, dans le Parc.

**Casino de l'Établissement thermal** (page 34)

**Cercle de Vichy.** --- Impasse du docteur Giraud (café de l'Europe, au 1<sup>er</sup> étage). Président : M. DERIN.

**Chaises** dans le Parc et aux Célestins. Une chaise, 10 c. pendant les concerts ; fauteuils, 25 c.

Les abonnés au Casino ont droit à l'usage gratuit des chaises dans le Parc et aux Célestins.

**Chalets à louer.** --- S'adresser à l'imprimerie WALLON.

**Change de Monnaies.** --- Les monnaies étrangères ayant cours, sont reçues sans change au Contrôle du Casino et à l'inscription des Bains.

**Chapelliers.** --- LARBAUD, rue de Paris. --- MARIDET, rue de Nîmes.

**Chemin de fer.** --- Tarifs, Prix (voir page 2).

**Chocolat de l'Etablissement thermal de Vichy.** --- Dans les kiosques sur le Parc et à l'Etablissement thermal et chez les pharmaciens.

**Cigares extra.** --- Vente par paquets de six cigares galeries de l'Etablissement thermal de 1<sup>re</sup> classe, dans un des kiosques de la musique et aux Célestins (Autorisation de S. Exc. le Ministre des Finances.

**Cigarettes d'Orient.** --- Vente par paquets comme dessus.

**Coiffeurs-Parfumeurs.** --- MM. GAUTHIER, rue Lucas; LAMOUREUX, rue de l'Hôpital; MÉCHIN, rue Rouher, en face le Casino; LEBLANC, rue de Paris.

**Confiseurs.** --- AUROUX, au fidèle Berger, place Rosalie. --- POIGNÉ, rue Lucas, maison Montaret.

**Confections et Modes.** --- BARBE, rue Burnol. DUGUÉ, rue de Nîmes.

**Commissariat spécial de Police,** à la Mairie. M. EYSSENDECK.

**Culte catholique.** --- *Eglise paroissiale St-Blaise* (dans le vieux Vichy). M. VICHY, curé; M. X..., vicaire.

*Eglise St-Louis* (rue de Nîmes). --- Desservie par les Lazaristes.

*Chapelle Rosalie* (près la source de l'Hôpital). --- Desservie par les Lazaristes.

**Culte protestant.** place du Marché. --- Pasteur, M. CLAVEL.

**Dentiste.** --- FERARY, rue de Nîmes.

**Douches.** --- Voir le tarif, page 32).

**Eaux minérales françaises et étrangères**  
Vente générale, à l'Etablissement thermal, de toutes les Eaux minérales (*toutes sources*) (voir p. 56 et suiv.)

**Les Eaux minérales de table** se portent dans

les hôtels par dix bouteilles Il suffit d'écrire ou de prévenir à l'Établissement thermal.

**Expédition des Eaux minérales** de l'Établissement thermal (voir page 55).

**Ecole de garçons.** Rue de Ballore (doctrine chrétienne) et rue Dacher.

**Ecole primaire de filles.** — M<sup>me</sup> LEBLANC, Les SŒURS, rue de l'hôpital (classe et salle d'asile).

**Excursions.** — (Voir Promenades, pages 13 et suivantes).

**Gare du chemin de fer.** Chef de gare : M. GRAVIER.

**Gluten (Pain).** On trouve à la Compagnie le pain de Gluten sous toutes les formes, biscotes, tranches ou pains fendus et tous les produits au gluten. (Voir p. 71).

**Hospice civil.** Place Rosalie.

Médecin en chef, M. Nicolas. — Médecin-adj., M. Jardet.

L'hospice de Vichy, fondé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par lettres-patentes de Louis XIV, s'enrichit par de nombreuses donations qui permirent de le transférer à la place où il se trouve actuellement. Les constructions furent faites aux frais des donateurs et au moyen d'une redevance de 0,05 par bouteille.

Le Produit de cette redevance, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1854, jusqu'au 31 décembre 1868, a été :

1854	22,505 65	1862	34,778 60
1855	26,049 52	1863	37,458 72
1856	28,898 45	1864	40,704 01
1857	26,347 08	1865	47,102 89
1858	24,816 10	1866	48,803 63
1859	29,678 35	1867	47,544 85
1860	31,413 30	1868	52,407 60
1861	32,709 05		

**Hopital thermal militaire.** --- Inauguré en 1856, il renferme 120 chambres d'officiers et des dortoirs pour 60 sous-officiers et soldats. Un établissement de bains, construit dans l'hôpital même, permet aux militaires de prendre leurs bains et douches sans sortir de cet Établissement.

La saison commence le 1<sup>er</sup> mai et finit le 30 septembre; elle est divisée en quatre saisons de trente-huit jours et permet de traiter chaque année 480 officiers et 240 sous-officiers et soldats.

**SERVICE DESANTÉ.** MM. BARUDET, méd. princ., chef de service.  
DEZON (X) méd.-major de première cl.  
ROCKEL, méd. aide-major. de 1<sup>re</sup> cl.  
NOGIER, id. de 1<sup>re</sup> cl.  
VILTARD, pharmac.-major.

**SERVICE ADMINISTRATIF.** BARTOLI (X) offic. d'adm. compt.  
ROCHARD adjud. d'admin. en premier  
DESJARDINS id. id.  
REYBAUD id. en deuxième.  
MICHEL id. id.

**AUMONIER.** — L'abbé HURIEZ, Lazariste.

**SERVICE DUGÉNIE.** M. MOLLARD, garde de première classe.

**Hydrothérapie.** — M. le docteur JARDET, avenue du Sichon, à l'extrémité de la rue de Ballore.

**Inhalation** d'acide carbonique et de gaz oxygène  
Voir page 72.

**Imprimerie et Librairie Wallon.** — Route de Cusset, près le passage à niveau du chemin de fer.

*Impressions en tous genres*, pour le Commerce, la Littérature et les Administrations. Circulaires, Cartes de visite, Billets de faire part, Affiches en deux heures, affichage immédiat. Spécialité pour les Etablissements thermaux.

**Journaux.** — *Le Programme du Casino*, journal quotidien, annonce les spectacles et concerts de chaque jour, et donne la liste des Etrangers arrivés à Vichy l'avant-veille, A. WALLON, propriétaire-éditeur.

*L'Hebdomadaire de Vichy*, journal politique, littéraire, commercial et judiciaire, paraissant tous les dimanches. M. WALLON, propriétaire-éditeur.

*Vichy*, journal hebdomadaire, spécialement consacré au développement de la consommation des Eaux minérales. A. WALLON, propriétaire-éditeur.

*La Liste des Etrangers*, brochure paraissant trois fois par semaine et donnant, comme le *Programme* du Casino, la Liste des Etrangers arrivés à Vichy les jours précédents. WALLON, éditeur.

Le *Nouvelliste*, journal hebdomadaire ; propriétaire-éditeur, M. BOUGAREL.

*La Semaine de Cusset et de Vichy*, journal hebdomadaire, Mme JOURDAIN, imprimeur-éditeur à Cusset.

**Librairies.** BERNE, rue Cunin-Gridaine ; BOUGAREL, rues Cunin-Gridaine et Montaret ; BRU, place des Quatre-Chemins ; CÉSAR (Jules), Galeries de l'Établissement thermal ; WALLON, librairie-éditeur, kiosque de la musique, aux Célestins et à son imprimerie près la gare.

**Mairie.** --- Place de l'Hôtel-de-Ville. Ouverte de 9 h du matin à 4 heures du soir.

Maire, M. BOUSQUET \* Adjoint, MM. Forissier et Mercier.

**Malades dans les Hôtels.**--- Les Sœurs de Bon-Secours, rue des Rosières, gardent les malades dans les hôtels. Prévenir la Supérieure.

**Marché.** --- Très-bien approvisionné. Ouvert tous les jours, de 4 à 8 heures du matin pendant l'été, et de 7 à 9 heures pendant l'hiver.

**Médecins consultants à Vichy.** Page 4.

**Musique** (vente de). -- Au Casino, en face le con- trôle de l'abonnement. --- Dépôt des Editeurs: Heugel-Brandus, Meissonnier, etc.

Toute demande de musique spéciale arrive en 24 heures.

**Navigation.** --- Chef du service, M. BERTHOLLET, rue de Ballore, près le Sichon. --- M. RONFET, conducteur des travaux du pont.

**Objets perdus.** --- Les personnes qui trouvent des objets sont priées de les déposer au Commissariat de police, place de l'Hôtel-de-Ville. Ces objets sont annoncés sous les galeries de l'Établissement thermal et dans le Programme.

**Orphéon.** --- Chef de musique, M. LAURENT. A l'ancienne mairie, s'y adresser pour les bals dans les hôtels.

**Inhalation de gaz oxygène.** --- (Voir page 72).

**Pastilles de l'Établissement thermal de Vichy.** --- (Voir page 46).

**Pharmaciens.** --- Ferdinand DESBREST, rue de Nîmes; Claudius DESBREST, rue de l'Hôpital; JAURAND, pharmacien de l'Empereur, rue Lucas; N. LARBAUD, rue Montaret; TABARDIN, rue de Nîmes.

**Photographes.** --- COUTEM, derrière l'Établissement thermal; dépôt de toutes les photographies de l'Établissement thermal dans les Galeries des Bains. --- Claudius COUTON, rue Prunelle.

**Piano** (Leçons de).---Mme Accursi, salon des Dames, au Casino, pour les personnes abonnées.

Presque tous les artistes de l'orchestre sont professeurs d'accompagnement.

**Ponts-et-chaussées.** --- M. R. DE LAFOSSE, ingénieur. --- M. RONFET, conducteur. --- M. ORILLAT, conducteur.

**Poste aux lettres.** --- Place de l'Hôtel-de-Ville, derrière l'hôtel des Ambassadeurs. Ouvert de 6 heures du matin à 2 heures du soir, et de 4 à 6 heures du soir. --- Dimanches et jours de fêtes, fermé de 10 heures à midi, et de 1 heure à 4 heures du soir.

Les heures de levées des boîtes et de distribution sont affichées dans toutes les Galeries, Sources et Bureaux de l'Établissement thermal.

Quatre boîtes aux lettres sont placées dans la ville : 1. aux Célestins ; 2. galerie des Sources ; 3. au coin de la rue Lucas ; 4. à la Gare du chemin de fer.

**Une boîte spéciale de lettres pour les abonnés du Casino,** est placée dans le vestibule du Casino. Par exception, cette boîte et celle du Chemin de fer, sont levées à 9 heures 20 minutes du soir, pour les lettres sur la ligne de Paris.

**Prise d'eau** de la ville et réservoirs, visibles tous les jours

**Produits** vendus par la Compagnie de Vichy (voir les prix page 73).

**Prospectus** (impression et distribution de). --- Imprimerie et Librairie Wallon, route de Cusset, près la Gare.

L'imprimerie Wallon se charge de la confection de tous dessins sur bois, gravures, clichés en galvanoplastie et en matière ordinaire.

**Pulvérisation des Eaux minérales**, pour affections de larynx, etc. Les appareils se vendent à l'Établissement thermal (Voir p. 72).

**Sels de Vichy** pour Bains et Boisson. Page 51.

**Service des travaux publics, à Vichy.**  
M. R. DE LAFOSSE (†), ingénieur ordinaire de première classe à Moulins, chargé de l'inspection des travaux de l'Empereur et du Casino. M. DE GOUVENIN, ingénieur des mines à Moulins. M. LEFAURE, architecte, chargé de la surveillance des bâtiments de l'État, et de ceux appartenant à S. M. l'Empereur.

**Sources de l'État.** Page 25.

**Source intermittente.** Route de Gannat, près le pont de Vichy (Les heures de jaillissement, sont indiquées galerie des sources du grand Etablissement, près le cabinet de lecture.

**Source Larbaud.** Route de Nîmes (propriété privée)

**Source Lardy.** Route de Nîmes. Bains et douches (propriété privée).

**Sœurs de Bon-Secours.** --- Rue de la Chaume.  
Les Sœurs de Bon-Secours gardent les malades dans  
les hôtels. --- Prévenir la supérieure.

**Sucre d'orge aux sels de Vichy.** Page 73.

**Tabacs** (bureaux). --- Place des Quatre-Chemins ;  
rue de Paris ; rue du Pont ; route de Nîmes .

Sous les galeries de l'Établissement thermal, dans un  
des kiosques de la musique, et dans le Casino, vente de  
cigares *extra* français et étrangers. (*Autorisation de*  
*S. Exc. le Ministre des Finances.*)

**Télégraphe.** --- Place de l'Hôtel-de-Ville, hôtel  
des Postes, derrière l'hôtel des Ambassadeurs.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Chef de service, M. Leclerq. Facteur, M. Baffier.  
L'administration du Casino se charge de faire porter  
au télégraphe les dépêches des abonnés.

**Temple protestant.** --- Place du Marché. ---  
Pasteur, M. Clavel.

**Théâtre des Variétés.** Rue Burnol. --- Vaude-  
villes, Opérettes, Comédies, Musique.

**Voitures.** --- *Tarif pour Vichy.* --- *De six heures*  
*du matin à minuit*, voiture à un cheval, la course, 1 f. 25 ;  
l'heure 2 fr. 25 ; voiture à deux chevaux, la course, 2 fr. ;  
l'heure 3 fr.

*Course de la Gare avec ou sans bagages, aller du*  
*chemin de fer dans les hôtels et réciproquement, de*  
*six heures du matin à minuit*, voiture à un cheval, la  
course 1 fr. 50 c. ; voiture à deux chevaux, la course  
2 fr. 50 c. ; Moyennant ces prix, les voyageurs arrivant à  
Vichy seront conduits jusqu'à ce qu'ils aient trouvé à  
se loger,

**TARIF POUR CUSSET.** --- Voiture à un cheval, la course  
1 fr. 50 c. ; l'heure 2 fr. 50 c. ; voiture à deux chevaux,  
la course, 2 fr. 50 ; l'heure, 3 fr. 50.

La course pour Vichy et Cusset est le parcours du  
point de départ au lieu d'arrivée, retour non compris.

**TARIF HORS VICHY (aller et retour, repos compris).**

	1 chev.	2 chev.
CASINO DES JUSTICES.....	7 fr.	10 fr.
CHARMEIL.....	7	10
COTE SAINT-AMAND.....	7	10
HAUTERIVE.....	7	10
LES MALAUAUX.....	7	10
MONTAGNE-VERTE.....	7	10
SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES.....	7	10
SAINT-RÉMY.....	7	10
L'ARDOISIÈRE.....	8	12
COGNAT-BOIS-DE-L'EAU.....	12	15
BUSSET (retour par la route impér.n° 106)	15	20
BUSSET (retour par L'ARDOISIÈRE).....	16	20
CHATELDON.....	15	20
MAULMONT (retour par la route impériale n° 106).....	15	20
CHATEAU D'EFFIAT.....		
BILLY.....		
GANNAT.....	15	20
RANDAN (par BOIS-RANDENEZ).....	15	20
RANDAN (retour par MAULMONT).....	18	20

**Courses et promenades sans but déterminé hors de Vichy.** — Voitures à un cheval, première heure 3 fr.; les heures suivantes 2 fr.; voiture à un cheval, la demi-journée 9 fr.; la journée 18 fr.; voiture à deux chevaux, la première heure 4 fr.; les heures suivantes 3 fr.; voiture à deux chevaux, la demi-journée 12 fr. 50; la journée 25 fr.

La journée est fixée à douze heures, y compris deux heures de repos, la demi-journée six heures, y compris une heure de repos.

**Promenades.** --- Les promenades à Vichy et aux environs sont nombreuses et pleines d'intérêt. Le touriste, le dessinateur, l'archéologue, y trouvent une occupation et un plaisir constants.

Tous les moyens de locomotion, chevaux de selles, voitures, sont offerts aux baigneurs pour ces excursions.

La plus rapprochée des promenades est l'**Allée de Mesdames**. C'est un joli chemin planté de peupliers, qui conduit de Vichy à Cusset le long des bords pittoresques du Sichon.

Elle a été commencée en 1785 en l'honneur de Mesdames Adélaïde et Victoire de France, dont elle rappelle le séjour et les bienfaits à Vichy.

**Cusset** est une petite ville très ancienne, de 5,000 habitants, chef-lieu de canton, à trois kilomètres de Vichy et est le siège d'un tribunal de première instance.

**Montagne-Verte.** --- Pour se rendre à la Montagne-Verte, distante de Vichy de 4 kilomètres, on suit la rue de Ballore et on traverse le Sichon.

Dès qu'on commence à monter, on jouit d'une vue magnifique : en bas l'Allier, et à l'horizon les montagnes du Forez et le Puy-de-Dôme. En continuant toujours à gravir on arrive à Creuzier-le-Vieux, dont dépend la Montagne-Verte, puis on prend à droite un petit sentier qui conduit au haut de la montagne.

Sur le sommet on découvre le pic du Puy-de-Dôme, toute la vallée de Vichy, Cusset, l'Ardoisière, les montagnes du Forez. On y trouve restaurant, café, billard.

**Les Malavaux.** --- Sept kilomètres de Vichy. C'est une vallée sauvage d'un aspect triste et désolé ; de là son nom, vallée *maudite*. On se rend aux Malavaux en passant par Cusset.

À peu de distance, en gravissant un sentier montueux, se trouve le *Puits du Diable*, excavation très-profonde.

Au sommet du mamelon est la *Fontaine des Sarrazins*, filet d'eau qui coule toujours à travers le roc.

Du haut de cette montagne on distingue Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme.

Nous signalerons entre les Malavaux et le Puits du Diable, les *côtes de Justice* où jadis on pendait les criminels.

**Casino du Belvédère**, à huit kilomètres de Vichy, à gauche du chemin des Malavaux, au sommet

d'une colline naguère inculte et aujourd'hui couronnée d'arbustes et de fleurs, grâce aux dépenses intelligentes de M. Martin-Rodde, qui a installé là un fort joli établissement pour la plus grande satisfaction des voyageurs et de ceux qui veulent assister au magnifique spectacle d'un coucher de soleil sur la plaine de la Limagne.

C'est au Casino du Belvédère que *les fameux Poulets* dits *des Princes* s'engraissent mécaniquement par l'ingénieux procédé breveté de M. Martin.

On se rend à la Villa du Belvédère par les voitures de l'entreprise *la Frévoyante*.

**L'Ardoisière.** --- Douze kilomètres de Vichy. On se rend à l'Ardoisière, la plus pittoresque des excursions des environs de Vichy, soit en passant par le Casino du Belvédère, soit en passant par le faubourg de la Barge à Cusset, et la route de *Ferrières à la Croix du Sud*, route neuve qui cotoie la droite du Sichon.

Sur la route on rencontre le village des Grivats.

Là, ou du moins à peu de distance, s'élançant impétueuses, furieuses, les eaux du Sichon qui forment la cascade du *Gour-Saillant*, bondissant au milieu d'une nature splendide dans une gorge profonde. Le spectacle rappelle les plus heureux sites de la Suisse.

L'Ardoisière est une ancienne carrière d'ardoises donnée à cause de la friabilité de ses produits. La galerie d'exploitation est accessible au public et le puits d'extraction est rempli d'eau. De grandes fêtes ont lieu à cet endroit, pendant la saison d'été. On y trouve un café-restaurant très-bien tenu. L'Ardoisière est la promenade favorite de S. M. l'Empereur et de tous les nobles étrangers pendant leur séjour à Vichy.

**La Côte St-Amand.** --- Cinq kilomètres de Vichy. C'est une montagne couverte de vignobles, située au bout d'un chemin encaissé, commençant contre la route de Nîmes. Arrivé au sommet, le voyageur jouit d'un point de vue admirable, d'où la vue s'étend à plus de 25 kilomètres à la ronde.

**Chateldon.** --- Ce village est situé à 18 kilomètres

de Vichy, dans l'arrondissement de Thiers, sur la route de Nîmes et sur la rive droite de l'Allier. C'est à coup sûr une des plus pittoresques promenades qu'on puisse faire.

Chateldon possède des sources d'eau minérale, affermées à la Compagnie fermière de Vichy.

Ces eaux, fort appréciées, sont froides, ferrugineuses, limpides et gazeuses. Elles contiennent une notable quantité d'acide carbonique, ce qui les fait pétiller et leur donne un goût piquant fort agréable. Leur température est de 12°. Ces eaux, appelées à un grand avenir d'exportation, sont employées avec succès dans la chlorose, l'impuissance virile, la leucorrhée, et après les fièvres typhoïdes. On les utilise aussi dans l'hypocondrie, l'hystérie, les maladies nerveuses de l'estomac ; elles donnent de la force aux organes affectés de débilité. Elles se portent dans les hôtels, se trouvent à la Rotonde des Pastilles du Parc et dans un des kiosques de la musique.

**Le Château de Bourbon-Busset.** --- Quatorze kilomètres. Deux routes y conduisent ; celle de Nîmes, par Abrest et Saint-Yorre, celle de Ferrières, par l'Ardoisière.

Le château de Busset est construit sur la première montagne du Forez. De la plate-forme de la tour de Riom, la plus haute du château, le regard embrasse la vallée de l'Allier, les plaines du Bourbonnais, les montagnes du Forez, le Saucy, le Puy-de-Dôme l'Allier, les bois de Randan, les villes de Moulins et de Clermont-Ferrand. Le spectacle est splendide.

L'autorisation de visiter est toujours accordée avec empressement.

**Randan** --- Seize kilomètres de Vichy. Le château de Randan, situé au milieu de la forêt de ce nom et auquel on arrive par une route à travers bois sur la rive gauche de l'Allier, appartient aujourd'hui à M. le duc de Galliera. C'est une demeure princière fort bien entretenue et qu'on ne peut se dispenser de visiter.

**Maulmont.** --- Délicieux rendez-vous de chasse dé-

pendant de Randan, à six kilomètres du château, construit en style gothique sur l'ancien emplacement d'une commanderie de templiers, par les ordres de la princesse Adélaïde.

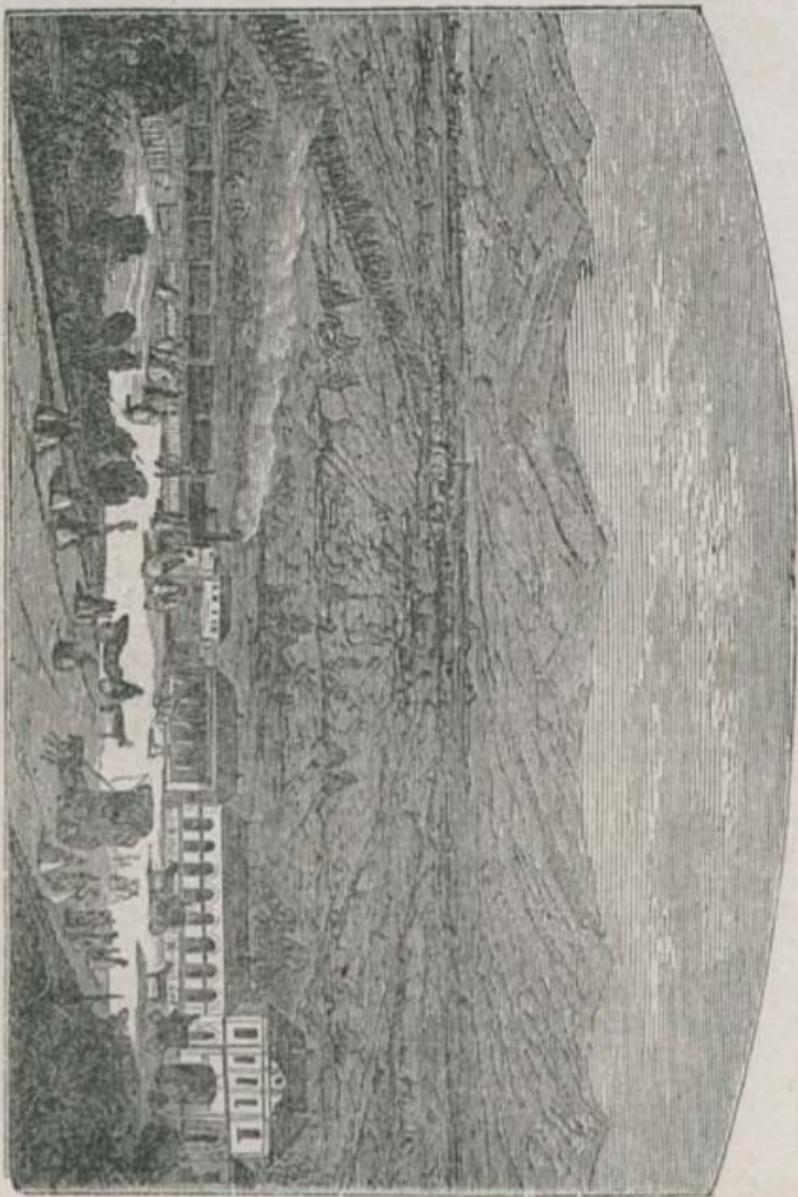
**Source Intermittente de Vaise,** sur la route de Gannat. Cette source fut forée en 1848 par les frères Brosson. Elle jaillit sous une sorte d'abri en chaume qui rappelle beaucoup les gourbis arabes. Il y a là beaucoup de projets d'arrangement et de construction, mais rien n'est encore décidé. C'est une promenade très-suivie.

**Château de Charmell.** --- Une des jolies propriétés des environs de Vichy, sur la rive gauche de l'Allier. Ce château remonte à Louis XV ; il est la propriété de madame la marquise de Monteynard.

**Château d'Essat.** --- Agréable promenade. Le château est aujourd'hui, sinon restauré, du moins très bien entretenu. C'est une visite curieuse, et l'autorisation d'entrer est généralement accordée en faisant passer sa carte. On y va par les bois de Randan et on revient par Gannat ; c'est une promenade de 4 ou 5 heures.

**Thiers.** --- Excursion d'une journée ; route agréable et féconde en sites pittoresques. --- Voitures, place des Quatre-Chemins.

VUE GÉNÉRALE DE VICHY.



# VICHY

VICHY (5,600 habitants), est situé dans le département de l'Allier, entre Moulins et Clermont, dans une riante vallée sur la rive droite de l'Allier, belle rivière aux capricieux, torrentueux mais dangereux méandres.

Ses annales historiques, déjà si riches en souvenirs, inscriront en lettres d'or le nom de Napoléon III son principal, son plus persévérant bienfaiteur.

Le temps n'a respecté aucun des nombreux monuments élevés par les Romains à Vichy. Le sol s'est toujours relevé et tout est enfoui sous plusieurs mètres de terre et décombe.

Le pont actuel, en reconstruction, par suite de l'inondation de 1866, occupera la place du pont en bois sur lequel César traversa l'Allier à Vichy. Il sera établi sur piles en pierre, avec arcs en fonte.

Après vingt siècles, il n'est pas de fouille nouvelle qui ne mette à jour des tronçons de marbre ou de colonnes, des statuettes, des vases artistiquement ciselés, témoins irrécusables de la prospérité dont les thermes de Vichy jouissaient à l'époque romaine.

Oublié jusqu'au douzième siècle, Vichy reprit son rang à mesure que se constitua la féodalité.

Vichy, au commencement du 17<sup>me</sup> siècle, comptait à peine 200 feux. Grâce au patronage royal, il devint bientôt à la mode. La cour de Louis XIV y eut des nombreux représentants : le pavillon qu'occupait la célèbre marquise de Sévigné, porte encore son nom, on lit toujours avec plaisir ses ravissantes descriptions de Vichy, le récit de son traitement et de sa guérison.

Une vie nouvelle commençait déjà pour Vichy, d'augustes bienfaitrices, Mesdames Victoire et Adélaïde, sœurs du roi Louis XVI commencèrent l'œuvre de la restauration. L'hospice est d'abord créé sur la place qui porte le nom de la fondatrice. L'antique Maison du roi, comprenant une piscine pour chaque sexe, se transforme en un grand Etablissement

destiné aux bains. L'avenue du Roi, le Chemin de Mesdames sont tracés et plantés.

Mesdames Victoire et Adélaïde de France, et avec elles une cour nombreuse, vinrent chaque année passer à Vichy une partie de la belle saison.

Après la révolution, Napoléon I<sup>er</sup> n'oublia pas Vichy dans la grande œuvre de régénération. C'est à lui qu'on doit l'achat et la plantation du beau parc dont les ombrages sont aujourd'hui si précieux et si recherchés.

La duchesse d'Angoulême fut heureuse de continuer à Vichy l'œuvre de tant de princes et notamment de ses tantes. Le célèbre docteur baron Lucas dirige les traitements, fait recueillir et aménager les eaux, étudie le plan de l'Etablissement thermal destiné à devenir l'un des premiers du monde. La duchesse fut surprise à Vichy par la révolution de 1830.

Sous le règne suivant, M. Cunin-Gridaine, ministre de l'Agriculture et du Commerce, ne négligea rien pour aider à la prospérité de Vichy.

Il était réservé à l'Empereur Napoléon III d'achever la grande œuvre de la régénération de Vichy. Comprenant bien que la gestion commerciale de l'Etablissement thermal ne peut pas être l'œuvre de l'Etat, mais bien celle d'une entreprise privée, il afferme en 1853 l'Etablissement et les sources pour cinquante années à une Société qui dut prendre l'engagement de dépenser 3,500,000 francs sur la propriété de l'Etat, avec obligation d'abandonner le tout à l'expiration du bail.

Vichy dut à cette idée féconde la création de bâtiments spéciaux dans lesquels fonctionnent aujourd'hui plus de 350 baignoires avec d'immenses réserves pour l'approvisionnement des eaux minérales; des usines, des bâtiments d'exploitation; enfin le Casino, qui est aujourd'hui l'ornement et le centre de la station thermale et la gare d'expédition des bouteilles, près le chemin de fer.

Tandis que la Compagnie ne négligeait rien pour appeler à Vichy une clientèle toujours croissante, pour réaliser d'une manière pratique et fructueuse l'extraction tant cherchée jadis des sels contenus dans les eaux minérales et pour porter le nom et les produits de Vichy dans les contrées les plus lointaines, la main bienfaisante de Napoléon III traçait à Vichy des voies nouvelles, de nombreux et magnifiques boulevards. Elle transformait les grèves de l'Allier en parcs ravissants; Elle dotait la cité d'un Hôtel-de-Ville, d'une Eglise construite à ses frais, d'un Hôtel pour la poste et le télégraphe;

Elle protégeait la ville au moyen d'une digue insubmersible et qui l'a défendue en 1866; Elle créait une prise d'eau douce dans l'Allier pour approvisionner d'immenses réservoirs d'eau douce pour le service de la ville.

Enfin, l'Empereur ordonnait la construction de trois châteaux à son usage, et MM. Achille Fould, alors ministre des finances, le comte de Clermont-Tonnerre, attaché à l'ambassade anglaise, et M. Andre, député au Corps Législatif en firent construire trois autres. Ces châteaux, séparés par les squares charmants, uniformes d'architecture, offrent le coup d'œil le plus gracieux et le plus coquet que l'on puisse imaginer. Les maisons anglaises, érigées en regard, sont un ligne pendant et rappellent les cottages les plus charmants des environs de Londres.

Les divers travaux ordonnés à Vichy par l'Empereur ont été exécutés sous l'habile direction de MM. R. De Lafosse, ingénieur des ponts et chaussées, et Lefaute, architecte.

Vichy pouvait envier à Aix, en Savoie, son beau lac du Bourget; mais le barrage actuellement terminé de l'Allier se prête aux joutes et aux courses nautiques. L'emplacement est aussi choisi pour un vaste hippodrome sur la rive gauche de la rivière.

La ville est aujourd'hui éclairée au gaz, possède un Marché, cherche des ressources pour le couvrir, établir un port, un abattoir, etc. Vichy a deux paroisses et un temple protestant et un très-grand nombre de communautés religieuses de tous ordres, qui viennent à Vichy chercher la santé et le bénéfice du produit des quêtes.

La Compagnie fermière de l'Établissement thermal, après la visite de S. M. l'Empereur en 1861, a pris la forme anonyme et paie aujourd'hui annuellement à l'État une redevance de 155,000 francs.

A la fin de la concession en 1904, elle devra abandonner à l'État tous les travaux exécutés, soit un capital d'environ cinq millions.

---

SALONS DE BAINS DE L'EMPEREUR



# L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

---

## **L'Établissement thermal de Vichy comprend :**

1. Les bâtiments de première, deuxième et troisième classes ;
2. Les Bains de l'Hôpital ;
3. Les Sources ;
4. L'Exploitation.

Le Parc, entre le Casino et les Bains, les Jardins des Célestins, font partie de la concession de l'Établissement thermal.

Le Parc sur l'Allier et les routes thermales font partie aussi de l'Établissement thermal — mais l'État en a conservé l'entretien, moyennant une redevance annuelle payée par la Compagnie.

Le premier de ces établissements, affecté aux bains de première classe, se compose de 100 baignoires, sans compter les cabinets pour douches de toute espèce. C'est un parallélogramme rectangle de 57 mètres de long, sur 76 de large, percé sur la façade, sur le parc, de 17 arcades monumentales.

Le Salon de Bains de l'Empereur est placé dans l'établissement de première classe. C'est un véritable appartement composé d'une antichambre, d'une salle de bains avec lit de repos, de deux salles pour les douches et d'un cabinet de toilette.

Une immense galerie-promenoir traverse l'Établissement et donne accès sur les galeries des cabinets de bains. La galerie de l'Ouest est réservée aux hommes, celle de l'Est aux dames.

Au-dessus de la Galerie Sud se trouvaient, il y a quelques années, les Salons des fêtes, maintenant remplacés par le Casino. Ces salons servent aujourd'hui de bibliothèque. La partie au-dessus de la galerie des Sources, comprend les bureaux de l'administration de la Compagnie fermière.

Un cabinet de lecture et des librairies sont installées dans les différentes galeries à la disposition des baigneurs.

A l'extrémité de la galerie-promenoir, sont situés, à droite, les bains et inhalation de gaz acide carbonique; à gauche, les bureaux pour l'inscription des malades et la vente des cachets de bains.

Le second Etablissement thermal, affecté aux bains de seconde et de troisième classes, entièrement séparés entre eux, a été construit en 1858 par la Compagnie fermière. Il est de forme rectangulaire, et n'a qu'un rez-de-chaussée, comprenant 180 baignoires de deuxième classe, et 24 de troisième classe sans compter les cabinets pour douches.

Comme le premier, le second bâtiment est traversé par une galerie-promenoir, reliant les galeries des cabinets.

Un square, entouré de grilles, précède et finit le bâtiment. Ce monument réunit toutes les conditions d'hygiène et de salubrité désirables.

Grâce à l'organisation du service, il est possible de donner par journée de 12 heures, 3,500 bains dans l'ensemble de l'Etablissement. La différence qui existe entre les bains de première et de deuxième classe consiste seulement dans la dimension et la décoration des cabinets, la quantité de linge et la facilité donnée à chaque baigneur et nullement dans la médication.

Une Rotonde, où se vendent les Pastilles et les Eaux minérales et un Café complètent le devant de l'Etablissement.

Les BAINS DE L'HOPITAL ou Rosalie, situés place Rosalie, en face la source de ce nom, ont été créés en 1819, sous les auspices du docteur Lucas. Cet établissement comprend 24 baignoires, sans compter les piscines et les cabinets pour douches, au nombre de 70 dans les trois établissements réunis. Il doit être reconstruit prochainement. La Source sera entourée d'un square.

Outre ces BAINS, l'Etablissement thermal a toute son exploitation placée à droite de la rue Lucas, entre les bains de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe.

**EXPLOITATION DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.** — L'exploitation dans son ensemble est visible tous les jours, de 8 heures du matin à cinq heures du soir. Il suffit de s'adresser au Concierge. Il en est de même pour l'atelier d'emballage, situé en face l'imprimerie Wallon.

## LES SOURCES.

Les sources de l'Établissement thermal, propriété de l'État, affermées à la Compagnie, sont au nombre de neuf; ce sont :

1. La Grande-Grille, source naturelle;
2. Le Puits-Carré, id.
3. Le Puits-Chomel, id.
4. Lucas ou les Acacias, id.
5. Rosalie ou l'Hôpital, id.
6. Les Célestins, id.
7. Hauterive, source artésienne;
8. Mesdames, id.
9. Parc, id.

Outre ces neuf sources de l'État, il y a Vichy deux autres sources, Lardy et Larbaud propriétés privées situées sur la route de Nîmes.

*L'Eau minérale bue sur place est gratuite; emportée à domicile elle se paie 30 centimes le litre, verre, bouchon et capsule non compris.* — La Caisse de 50 litres, pour emporter toute emballage compris 30 francs,

**LA GRANDE-GRILLE.** — Température 42<sup>e</sup> centigrades. Son débit est de 98,000 litres d'eau par vingt-quatre heures.

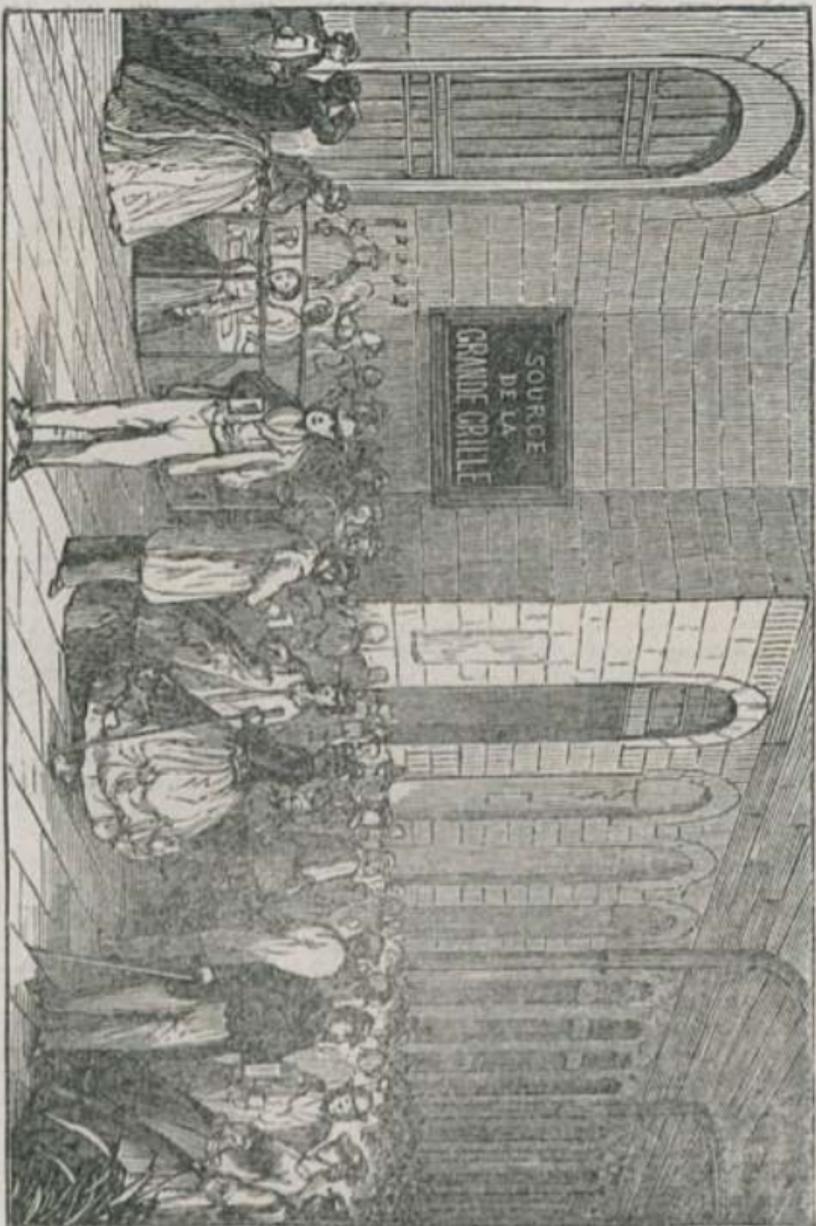
Elle est située à l'angle Nord-Est de la galerie Nord de l'Établissement de première classe.

Une partie de ses eaux est consommée par les buveurs, l'autre alimente les bains.

L'Eau de la source de la **GRANDE-GRILLE** est particulièrement employée avec succès dans les maladies des voies digestives, les engorgements du foie et de la rate, les pesanteurs d'estomac, les affections lymphatiques, les coliques hépatiques, les obstructions viscérales, les suites des fièvres paludéennes, les calculs biliaires, les maladies de l'utérus, la gravelle.

Elle détermine souvent une légère purgation.

**LE PUIITS-CARRÉ.** — Température 43<sup>e</sup> centigrades. Son débit est de 202,000 litres par jour. Elle est située au milieu de la galerie Nord du grand Établissement, et ne peut être vue qu'en visitant les galeries souterraines. Ses eaux qu'on prescrivait autrefois aux personnes maigres et nerveuses, sont employées au service des Bains. Une machine à vapeur



SOURCE DE LA GRANDE-GRILLE

les élève comme celles de la grande grille dans les réservoirs et les distribue dans les Etablissements.

**LE PUIT CHOMEL.** — Température 44° centigrades. Le produit de cette source n'est que de 2,000 litres par jour. Cette source, qui provient de la même nappe minérale que la précédente, est située au centre de la galerie du Nord. Ses eaux arrivent au sol à l'aide d'une petite pompe.

Elle fut découverte en 1775; elle doit son nom au docteur Chomel, alors intendant de Vichy.

Elle est spéciale aux natures nerveuses; elle est indiquée dans les cas de catarrhe pulmonaire et de maladies de l'estomac ou des organes respiratoires. Beaucoup de malades mélangent cette eau avec du lait, du thé ou des sirops.

**SOURCE DE MESDAMES.** — Température 46° centigrades. Cette source fait pendant à celle de la **GRANDE-GRILLE**, à l'extrémité Nord-Ouest de la galerie; elle débite 20,000 litres d'eau par vingt-quatre heures.

Des conduites forcées amènent l'eau de son point d'émergence, situé à 1,500 mètres de Vichy, sur la route de Cusset, près du Sichon, dans l'allée dite de Mesdames.

La source de **MESDAMES** est *très-ferrugineuse*; elle est utilisée avec succès dans les maladies de l'appauvrissement du sang, la chlorose, les leucorrhées; elle accélère les convalescences pénibles; et établit l'organisme des tempéraments nerveux.

**SOURCE LUCAS.** — Température 29° centigrades. Cette source, située en face l'Hôpital militaire, n'est guère utilisée que pour les bains. Elle fournit 500 litres.

Elle s'emploie particulièrement dans les maladies de la peau, non inflammatoires. Son action est très-énergique; employée en boisson, elle doit être coupée avec du lait ou de l'orgeat. — On ne la voit pas au niveau du sol.

**SOURCE DU PARC.** — Température 22° centigrades. Cette source, qui donne 14,800 litres par vingt-quatre heures, est située au milieu du Parc de Vichy, entre l'Etablissement thermal et le Casino.

Elle a été découverte en 1844, par les frères Brosson. Son jaillissement est intermittent, elle est particulièrement employée au service des bains. Elle est recommandée aux estomacs paresseux, et dans les affections des intestins et des voies respiratoires.

Elle est riche en gaz carbonique, ce qui la rend très-facile à exporter, en même temps que très-facile à digérer.



CHOMÉL  
SOUVENIR CHOMÉL

PIETS CHOMÉL.

**SOURCE DE L'HOPITAL** — Température 31<sup>o</sup> centigrades. Elle est située à l'extrémité de la grande allée du Parc, au centre de la place. L'eau a beaucoup d'analogie avec celle de la **GRANDE-GRILLE**, et s'applique particulièrement aux maladies de l'estomac et du foie ; aux jaunisses anciennes et à certaines maladies spéciales aux femmes. Son rendement est de 60,000 litres par jour. Une partie de ses eaux vont alimenter le petit établissement de bains de l'Hôpital.

**LES CÉLESTINS.** — Il y a deux sources aux Célestins : l'ancienne, qui a une température de 15<sup>o</sup> centigrades et donne 300 litres par jour ; la nouvelle, dont la température est de 14<sup>o</sup> centigrades et qui produit 3,000 litres.

L'ancienne source et la nouvelle sont situées sur l'emplacement du couvent des Célestins, au milieu d'un très-beau parc qui ouvre sur la route de Nîmes et sur le boulevard Napoléon.

L'eau de l'ancienne source est pétillante, légèrement aigrelette, et convient aux graveleux, calculeux, diabétiques, gouteux, rhumatisants. Elle ne convient ni aux personnes irritables, nerveuses, ni aux hystériques.

La nouvelle source, captée en 1858, jaillit d'une masse de rochers d'aragonite, sous une grotte de rochers artificiellement disposés. Ses Eaux s'appliquent aux mêmes maladies que la source ancienne.

Des salons, de conversation, des salles de billards, un pavillon en plein air, y sont installés pour les buveurs et un parc ravissant, ombreux et bien arrosé, en font un charmant lieu de réunion.

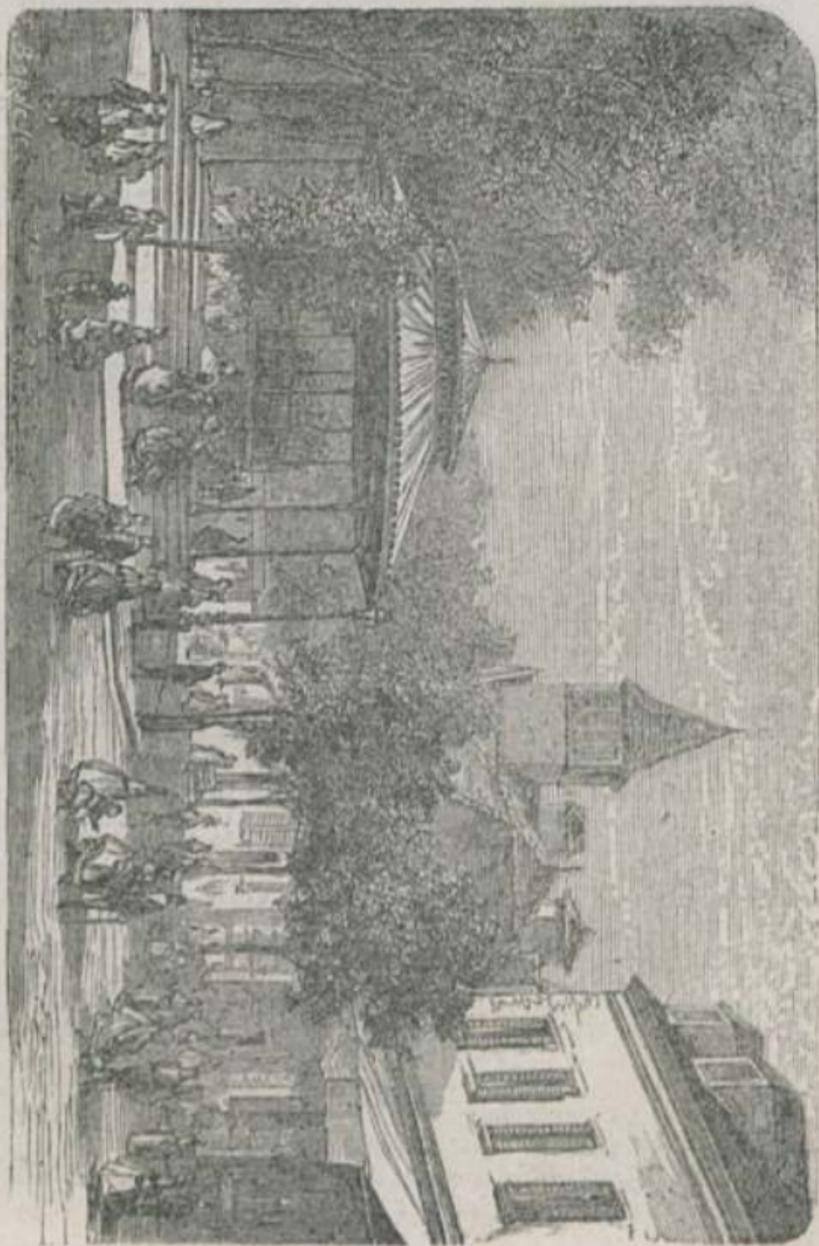
**SOURCE D'HAUTERIVE.** — Température 14<sup>o</sup> centigrades. La source d'Hauteville est située à cinq kilomètres de Vichy ; elle fait partie du groupe des sources concédées par l'Etat à la Compagnie fermière. Son rendement est de 30,000 litres. La composition chimique de ses eaux est la même que celle des sources des **CÉLESTINS**, et les vertus des deux sont presque identiques.

Les eaux d'Hauteville sont particulièrement employées pour l'exportation.

Le chiffre de l'expédition de cette source a atteint en 1861 le chiffre de 494,000 bouteilles.

L'expérience démontre tous les jours que sous l'influence de certaines conditions de sexe, d'âge et de constitution, les Sources peuvent quelquefois se suppléer utilement : aussi, dans leur choix comme dans leur usage, la direction d'un médecin est-elle indispensable. Aussi ne faut-il pas

SOURCE DE L'HOPITAL.



supposer que les indications que nous avons données soient suffisantes pour se soigner.

Les Eaux de Vichy en rendant le sang plus alcalin, lui font perdre une partie de sa coagulabilité, il se meut alors avec plus de liberté dans ses canaux, et c'est à cette propriété qu'elles doivent leur effet souverain dans tous les cas d'engorgement et d'obstruction des viscères.

Quand les pharmaciens d'une localité ou les marchands d'eau minérale ne sont pas bien approvisionnés, le moyen le plus simple pour se procurer les Eaux minérales de l'Etat, est d'écrire à l'Etablissement thermal à Vichy ou à Paris, 22, boulevard Montmartre.

On envoie franco contre remboursement.

Chaque caisse de 50 bouteilles coûte 30 fr. à Vichy, 35 fr. à Paris. Chaque caisse d'Eau minérale de 50 demi-bouteilles coûte 25 francs à Vichy, 30 francs à Paris.

Le prix de transport d'une caisse est indiqué page 60 et suivantes; pour les villes non citées, la Compagnie expédie *franco* tous les tarifs et renseignements.

---

## Le traitement thermal

Chacun, à Vichy, peut suivre un traitement sans l'autorisation écrite d'un médecin; mais nous ne saurions trop faire observer aux malades que les conseils d'un médecin sont cependant très-nécessaires, et que plusieurs accidents sont déjà arrivés faute de cette précaution. En effet, les sources de Vichy n'étant pas toutes semblables, il est nécessaire de connaître celle qui convient le mieux à la maladie, il faut savoir aussi la quantité d'eau minérale à prendre.

Le bureau pour l'inscription des malades et les cachets de bains et douches est ouvert pendant toute la saison des bains, dans la grande galerie de première classe, près la source du Puits-Chomel.

Après s'être fait inscrire, le malade s'adresse aux chefs baigneurs qui indiquent les heures des séries de bains disponibles.

## BAINS ET DOUCHES

*Les monnaies étrangères ayant cours sont reçues en paiement au Casino et aux Bains, SANS DÉPENSE DE CHANGE.*

*NOTA. — Les séries des Bains sont ouvertes ou supprimées au fur et à mesure des besoins du service ; les heures ordinaires sont de 6 heures 15 minutes du matin à midi. La durée des bains est de une heure quinze minutes, y compris le temps nécessaire pour la toilette ; au-delà de ce temps, le bain est payé double.*

### Bains et Douches — 1<sup>re</sup> classe

(linge compris),

	Prix.
Bains minéraux.....	3 »
Bains minéraux avec douches en baignoires.....	3 75
Bains d'eau douce.....	1 50
Grandes douches à percussion.....	3 »
Douches ascendantes.....	» 75
Douches vaginales.....	» 50
Bains ou douches de vapeur.....	3 »
Bains ou douches de gaz acide carbonique.....	1 »
Séance d'inhalation de gaz acide carbonique.....	» 50

### Bains et Douches 2<sup>e</sup> classe

(linge compris).

Bains minéraux.....	2 »
Bains d'eau douce.....	1 »
Bains avec douches en baignoires.....	2 75
Douches ordinaires à percussion.....	2 »
Douches ascendantes avec linge.....	» 50
Douches vaginales.....	» 40

### Bains et Douches 3<sup>e</sup> classe

(2 serviettes seulement).

Bains minéraux.....	» 60
Douches ordinaires.....	» 60
Douches ascendantes et autres (sans linge).....	» 25

### Linge supplémentaire.

Serviette.....	» 10
Peignoir.....	» 15
Fond de bain.....	» 20

### Bains à domicile.

Bains minéraux, linge compris.....	3 »
Bains d'eau douce id. ....	2 »

### **Bains de l'établissement de la source Rosalie.**

Un tarif affiché dans l'intérieur, indique le prix des préparations fournies par la Compagnie, pour les bains sulfureux. Autrement il est payé **1 franc** par bain pour détérioration de baignoire.

Bains réservés avec lit de repos.....	4 fr. »
Bains de première classe.....	3 »
Bains de piscine.....	2 »
Bains sulfureux, de Baresges et autres.....	3 »
Bains minéraux, douches ordinaires, ascendantes, vaginales, aux mêmes prix que dans les autres établissements.	

### **Bains d'eau douce et Bains de pieds.**

Le public trouve, dans les divers établissements, des bains d'eau douce et des bains de pieds aux prix suivants :

Etablissement de première classe.....	1 fr. 50
Etablissement de l'Hôpital.....	1 50
Etablissement de deuxième classe.....	1 »
Bains de pieds.....	» 30
Chaises à porteur pour le transport des malades aux Etablissements, aller et retour.....	1 25

### **Bains gratuits**

Les bains gratuits civils ou ecclésiastiques et ceux de l'Assistance publique, sont donnés aux heures fixées par la Compagnie fermière

Transport d'un malade aux Etablissements, aller et retour.....	1 25
--	------

**Aucune rémunération n'est due aux employés des bains**, mais il est d'usage de leur donner, à la fin du traitement, une gratification, et des tronc ont été établis à cet effet. Cette gratification est répartie intégralement à la fin de la saison entre les garçons et les filles de bain.

La durée de la saison est du 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre ; mais l'Etablissement est ouvert toute l'année, et beaucoup de malades préfèrent suivre leur traitement pendant l'arrière-saison ; la tranquillité et la température de Vichy, à cet époque, se prêtent heureusement à certaines guérisons.

## CASINO.

Le Casino est placé dans l'axe de la grande allée du Parc, en face du Bain de 1<sup>re</sup> classe. Il occupe une superficie de 2,500 mètres.

Un square bitumé entouré de grilles précède le bâtiment auquel on arrive par deux pentes douces débouchant sous une *veranda* vitrée. Sur ce promenoir découvert, s'ouvrent le grand salon des fêtes, le salon de lecture et le salon réservé aux dames. De plus, cinq grandes issues donnent accès au salon des fêtes, vaste salle magnifiquement décorée, ornée de lustres et de bronzes d'une grande richesse.

Le Casino comprend, comme appropriations, tout ce qu'on était habitué à rencontrer exclusivement dans les villes d'Allemagne, qui, jusqu'ici, semblaient avoir eu le monopole de ces sortes d'établissements: salles de bal, de lecture, de correspondance, de conversation, de jeux, de concert, de billard, fumoir, salon pour les dames, galeries, et enfin une splendide salle de spectacle. Cette salle, étincelante de dorures, resplendissante de peintures, d'une forme élégante, décorée de sculptures monumentales, est d'une très-grande richesse. C'est à coup sûr le théâtre le plus somptueux, le plus confortable, le mieux entendu et le plus vaste de toutes les villes d'eaux et de bains de mer.

La salle du théâtre contient 800 vastes fauteuils numérotés. On y donne chaque soir des représentations dramatiques et lyriques, comédies, vaudevilles, opérettes, concerts. Les plus grands artistes briguent l'honneur de s'y faire entendre.

La salle de Concert ouvrant sur la *Véranda* est magnifique de dorures et de richesses. Quatre fois par semaine Concert ou bal. --- Théâtre tous les soirs.

On s'abonne soit au Casino, soit au théâtre. Différence de prix sur les deux abonnements cumulés.

*Le Règlement intérieur du Casino et les Tarifs sont approuvés par S. Exc. M. le Ministre des Travaux publics, (18 mai 1868) et est affiché dans le Casino et dans les galeries des Bains.*

**Art. 1.** — Le Casino est ouvert du 15 mai au 1<sup>er</sup> octobre.

• Le Théâtre du 15 mai au 15 septembre.

**Art. 2.** — L'abonnement au Casino ou au Théâtre est d'un mois. On n'est admis à l'abonnement que sur la présentation d'une personne connue.

### Casino.

**Art. 3.** — L'abonnement au Casino donne droit :

1<sup>o</sup> A l'entrée libre dans les Salles de jeu, de billard, de lecture et de bal.

2<sup>o</sup> A l'entrée aux bals et aux concerts de la Salle des fêtes.

3<sup>o</sup> A l'usage gratuit des chaises dans le Parc, dans les Célestins et les promenades appartenant à la Compagnie.

**Art. 4.** — Il y a quatre fois par semaine dans la Salle des fêtes du Casino de 8 heures à 10 heures du soir, ou bal ou musique.

**Art. 5.** — La Compagnie se réserve une fois par semaine l'usage de la Salle de bal et de ses dépendances. Ce jour-là, qui devra être annoncé deux jours à l'avance, l'entrée n'appartient pas aux abonnés. Le prix en sera spécialement fixé par la Compagnie, qui devra en donner connaissance au Commissaire du Gouvernement 24 heures à l'avance.

**Art. 6.** — Les prix sont fixés de la manière suivante :

Abonnement par personne.....	20 f. »
Abonnement d'un enfant au-dessous de 15 ans.....	10 »
Entrée pour un jour, même les jours de bal ou de concert.....	2 »

**Art. 7.** — Les Salons de jeu, de lecture et de billard, sont à la disposition du public, de 7 heures du matin, à 11 heures du soir.

**Art. 8.** — Il est interdit de fumer, dans le Salon de lecture, la Salle des fêtes et ses dépendances

Art. 9. — Dans la Salle de lecture, il est mis à la disposition des abonnés, des journaux politiques, littéraires et revues en quantité suffisante.

Art. 10. — Les jeux autorisés sont ceux connus sous le nom de Jeux de société, tels que le Piquet, l'Impériale, le Wisth, les Douze points, le Boston, le Bezigue, le Trictrac, le Domino, les Echecs et le Billard.

Art. 11. — Les prix sont tarifés ainsi :

Le Billard au jour, l'heure.....	1 f. 50
Le Billard, à la lumière, l'heure.....	2 50
Les deux jeux de Piquet.....	2 »
Les deux jeux entiers.....	4 »
Les Dominos, le Trictrac, les Echecs, la séance	1 »

Art. 12. — Le changement des cartes est obligatoire toutes les heures

### Théâtre.

Art. 13. — L'entrée ou l'abonnement au Théâtre est distinct de l'entrée ou de l'abonnement au Casino.

Art. 14. — Il est interdit de fumer dans la Salle de spectacle.

Art. 15. — Les prix, les jours de représentations ordinaires, sont fixés de la manière suivante :

Prix d'entrée avec stalle numérotée.....	4 f. »
— Pour une loge de 4 places.....	10 »
Abonnement au Théâtre, une personne pour toutes les représentations du mois, y compris même les représentations extraordinaires avec stalle numérotée.....	45 »

Art. 16. — Les représentations extraordinaires, c'est-à-dire celles dans lesquelles paraîtront des artistes étrangers à la troupe habituelle, doivent être annoncées deux jours à l'avance. Les affiches et programmes indiqueront le prix spécial des places numérotées et des loges.

### Abonnement au Théâtre et au Casino.

Art. 17. — Le prix des abonnements cumulés au Théâtre et au Casino est de 50 fr. par personne.

### Cartes d'Abonnement.

Art. 17. — Les cartes d'abonnement soit pour le Théâtre, soit pour le Casino, soit pour les deux réunis, sont personnelles et doivent être représentées à toute demande des agents de la Compagnie.

Elles sont nominatives, signées par le titulaire et ne peuvent être ni prêtées, ni cédées, ni vendues.

*S'il était fait usage d'une carte d'abonnement périmé ou si toute autre personne que le titulaire en faisait usage, le porteur devrait payer à raison des prix fixés ci-dessus et la carte serait retirée.*

*De plus, la fraude serait l'objet d'un procès-verbal dressé par l'un des agents assermentés de la Compagnie et la contravention poursuivie conformément au droit commun.*

Art. 18. — Les Salons du Casino et la Salle du Théâtre doivent être fermés à 11 heures du soir.

---

---

## UN MOT SUR L'EXPLOITATION

### DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL

Il ne suffit pas d'avoir bu aux diverses Sources, d'avoir pris plus ou moins de bains, d'être abonné au Casino, d'avoir visité les bains, etc., pour se faire une idée quelque peu exacte de l'ensemble qu'on appelle l'Etablissement thermal. Une visite spéciale de l'exploitation peut être l'objet de plusieurs promenades intéressantes.

L'ensemble de cette exploitation de l'Etablissement thermal forme une véritable cité qui peut se diviser en trois parties:

1. Entretien général du service de l'Etablissement thermal;
2. Expédition des Eaux minérales;
3. Extraction des Sels et Fabrication des Pastilles.

#### § I

### Entretien du service de l'Etablissement thermal.

L'entretien du service des Bains comprend les ateliers de forge et le matériel nécessaire à la réparation des accidents du service, tuyauterie, machines à vapeur, réservoirs des Eaux, blanchissage, etc.

Les magasins qui renferment le matériel donnent une idée de l'ensemble de l'exploitation, c'est la représentation de tous les services qui la constituent ; ils ont un cachet tout original par la diversité des objets qu'ils renferment et qu'on ne retrouve dans les magasins d'aucune usine.

En effet, là est déposé non-seulement le matériel, mais aussi le mobilier nécessaire à tout le service des bains. Là sont étiquetés, rangés, des tuyaux de cuivre et des verres à gaz, des clapets de pompe, des pupitres à musique et des bicilles de rechange, des corbeilles de fleurs artificielles et des baignoires, des bornes-fontaines et des décors de théâtre. L'administration de Vichy, isolée des grands centres, est obligée de prévoir à peu près le nécessaire. Elle amuse le soir, au Casino, les malades auxquels elle a donné des soins le matin ; après le verre d'eau, le concert ; après le bain, le spectacle ; après la santé du corps, les plaisirs de l'esprit.

Ce service comprend la lingerie et la buanderie.

La buanderie fonctionne par la vapeur et blanchit, environ 900,000 pièces de linge, et par jour quelquefois 13,000. L'ensemble du linge représente le service de trois jours, la dépense de linge comme usure est d'environ 30,000 fr. par année.

Pour subvenir aux besoins du service, des séchoirs à air chaud fonctionnent en temps de pluie, afin que jamais le linge ne puisse manquer aux malades.

## § II

### Expédition des Eaux minérales.

*(Les Ateliers d'emballage sont situés près la gare du chemin de fer. Ils sont visibles tous les jours)*

L'expédition des Eaux minérales a eu lieu jusqu'en 1866 dans le local où se trouve aujourd'hui le magasin du matériel. Mais le service est devenu si important, qu'aujourd'hui toute cette exploitation a été transportée à la gare, en face l'imprimerie Wallon, dans une propriété de 8,000 mètres, appartenant à la Compagnie et reliée au chemin de fer par un embranchement spécial.

Les travaux y compris le terrain ont coûté 500,000 fr. La construction est toute en fer et briques.

Les bouteilles arrivent là, des verreries de Brassac, Mège-Coste, Rive-de-Gier, etc., sont rincées de suite, vont aux sources se faire remplir, et reviennent à la gare pour subir les diverses manutentions du capsulage, de l'étiquetage et de

l'emballage; c'est de cette gare qu'elles partent pour le monde entier.

Les bouteilles sont rincées dans trois bassins à courant d'eau continu, elles remontent de bassin en bassin et arrivent au bassin supérieur qui reçoit la première eau. Cette eau arrive en pression et chaque bouteille est rincée à fond par un jet d'eau projeté par un robinet à ressort.

Aux Sources les bouteilles sont remplies au moyen de robinets spéciaux. Au fur et à mesure du puisement, le bouchage a lieu mécaniquement et souvent la machine enfonce les bouchons si énergiquement, qu'il faut souvent, pour les déboucher, se servir d'un tire-bouchon spécial.

Elles reviennent ainsi bouchées à la gare d'expédition et livrées à une équipe de quatre hommes : le premier a devant lui un vase de résine tiède, il prend la bouteille, goudronne le bouchon, le recouvre d'une capsule d'étain, et la passe à son voisin ; celui-ci place le col de la capsule dans une petite machine, à la fois simple et ingénieuse, qui étrangle l'étain et le sertit sur le goulot. La bouteille passe alors à un ouvrier qui applique l'étiquette. L'ensemble de cette manutention a été complètement décrit par M. Turgan, dans le sixième volume des *Grandes Usines de France*, auquel nous renvoyons nos lecteurs.

Chaque capsule indique le nom de la Source et l'année du puisement.

Les emballages se font de deux manières, ou avec de simples tortillons de paille enveloppant chaque bouteille, ou avec une espèce de capuchon de même substance, appelé *paillon*. Ces capuchons qui augmentent très-peu le prix de l'emballage ont, par compensation, l'avantage d'être beaucoup plus propres et de réduire la dimension de la Caisse, ce qui réduit le cubage, grand avantage pour les exportations outremer. Ces paillons se fabriquent à peu près comme les nattes dont on se sert pour défendre les plantes de la gelée et forment une enveloppe qui s'ajuste à la bouteille et peut toujours resservir à d'autres emballages. Cette petite industrie du *paillon* occupe aujourd'hui plus de trente personnes tant à Vichy qu'à Chateldon.

La caisse de 50 bouteilles pèse, avec emballage ordinaire, 107 ou 108 kilos ; avec les capuchons, 401 kilos, les dimensions de la caisse sont réduites, question importante pour le fret. La caisse de demi-bouteilles pèse 67 kilos.

Les expéditions se font par caisses de 50 bouteilles ou 50 demi-bouteilles, emballage compris. Au-dessous de 50, l'emballage est à payer.

§ III

**Extraction des Sels des Eaux minérales.**

Jusqu'en 1853, les Sels dits de Vichy étaient de simples carbonates de soude achetés dans des fabriques de produits chimiques, à l'état de cristaux de soude, exposés à un courant d'acide carbonique des sources et transformés ainsi en bicarbonates.

A cette époque, la Compagnie fermière prit à bail de l'Etat l'Etablissement thermal. Elle ne voulut pas induire en erreur le public sur la qualité de la chose vendue, et décida que les Sels livrés à la consommation, sous son cachet, seraient, à l'avenir, réellement extraits des Eaux minérales des sources de l'Etat.

Les premiers essais pour obtenir cet important résultat, eurent lieu en 1854 et 1855.

Aujourd'hui, l'évaporation se fait comme dans les salines, au moyen de chaudières se déversant l'une dans l'autre. Cette opération, simple en apparence, constitue un travail minutieux, qui a lieu pendant toute l'année, aux Sources mêmes, sous les yeux du public.

Chaque série de quatre chaudières évapore en huit jours 96,000 litres d'Eau qui ne laissent plus que 3,600 litres de liqueur, marquant 27° au pèse-sel de Beaumé.

Elles produisent deux natures de sels, ceux produits à chaud et ceux cristallisés à froid.

Les deux espèces de Sels pour bains et de Sels pour boisson et pastilles ont été analysées en 1862 et 1865, par des chimistes compétents, et les diverses analyses ont été consignées dans des traités spéciaux. Ces produits ont été honorés d'une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1867.

§ IV

**Atelier des Pastilles digestives de Vichy,  
du Sucre d'orge et du Chocolat.**

L'atelier est installé en face l'Etablissement de 1<sup>re</sup> classe et de l'évaporation des Eaux, il est entouré de tables en marbre blanc, et renferme : une scie circulaire pour le sucre, un pulvérisateur dont les roues de granit tournent dans un mortier couvert. Un blutoir, un malaxeur mu par la vapeur. Le travail se finit sur des tables de marbre; la pâte, au moyen de rouleaux de bronze, est mise en galette et portée à la machine à mouler les Pastilles, automate fort ingénieux, qui fonctionne avec régularité et propreté. On récolte les pastilles

sur une toile sans fin fonctionnant sous la machine, on les étale sur des cadres et on les porte dans une étuve ; quand elles sont bien desséchées on les range dans les boîtes.

L'Établissement fabrique annuellement plus de 52,000 kil. de Pastilles. C'est dans ces ateliers que se fabrique aussi le Chocolat et le Sucre d'orge.

### § V

## Cartonnage de l'Établissement thermal.

Tous les cartonnages qui se faisaient autrefois à Paris, sont maintenant fabriqués dans les ateliers de la Compagnie. On y confectionne annuellement 900,000 à 1,000,000 de boîtes, ce seul travail, ainsi que les manipulations, emploie plus de 70 personnes. Cette partie de l'exploitation augmente tous les jours, travaille même pour Thiers, Ambert, et fournit un aliment de salaire à la population ouvrière, hommes et femmes.

## Aqueducs et partie souterraine.

La partie souterraine de l'Établissement thermal est pour ainsi dire plus importante que la partie au-dessus de terre.

Tous les conduits de fonte, de plomb, de cuivre, sont dans les aqueducs, et les réparations ont lieu sans arrêter le service. Il n'y a pas une baignoire, pas une douche dont le service d'eau ne puisse être réparé sans déranger les malades.

A partir du mois d'août on peut visiter les réservoirs souterrains où l'Eau minérale est mise en réserve avant la saison, de manière à ce que l'affluence des baigneurs puisse toujours être satisfaite. Ils contiennent plus de deux mille mètres cubes d'eau minérale. Presque jamais la totalité n'est employée, mais cette prévision est une garantie contre tous les accidents. — A côté de ces réservoirs sont les citernes *libres de recette* dans lesquelles plongent les pompes pour aspirer l'Eau minérale, la refouler dans les réservoirs d'où elle s'écoule dans les baignoires.

En résumé, cette visite offre une promenade aussi instructive qu'intéressante.

---

## PROPRIÉTÉS MÉDICALES DES EAUX MINÉRALES DE VICHY

---

Les propriétés actives, énergiques, des Eaux minérales alcalines de cette station nécessitent de la part des malades une sollicitude constante, spéciale même, en raison de la richesse minéralisatrice qui caractérise chacune des sources de Vichy.

Les personnes qui s'y rendent pour y faire un traitement méthodique ne doivent pas oublier qu'elles se trouvent en face d'une médication puissante, constituée ici par des Eaux minérales les plus riches en principes actifs. L'on doit surtout se rappeler que les Eaux de Vichy sont rangées parmi les *plus arsénicales*. De là dérivent les considérations qui ont trait à l'hygiène spéciale des maladies avant et pendant la cure.

Cette hygiène se résume dans les moyens rationnels adaptés aux exigences de chaque constitution et ont plus particulièrement trait aux soins antérieurs et consécutifs au traitement par les Eaux.

Les premiers exigent de la part des malades certains soins préventifs ou préparatoires, mettant l'organisme dans les conditions les plus favorables à profiter des bons effets des Eaux et en même temps révélant les indications et les dispositions organiques individuelles.

S'il s'agit d'individus à tempérament sanguin, par exemple, et exposés aux congestions vers des organes importants, le cerveau, le cœur ou les poumons, une certaine hygiène préventive, dont l'indication appartient au médecin de la famille, doit être appliquée afin d'éviter de provoquer, par les propriétés actives des Eaux, un mouvement fluxionnaire vers ces mêmes organes. Si le malade est exposé aux embarras gastriques, il faudra peut-être avant recourir aux purgatifs, afin de préparer en quelque sorte les voies par où doit s'opérer l'absorption des principes actifs des Eaux.

Mais, presque toujours, dans l'une ou l'autre de ces conditions, il est indispensable de commencer l'administration préalable et, chez soi, des Eaux minérales transportées. Quelques bains minéralisés avec les sels de Vichy auront également leur utilité dans le but d'un traitement préventif. Cette pratique mettra malade et médecin sur la voie des susceptibilités organiques qui seront mises en jeu par le traitement minéral de Vichy. Elle éclairera la question si importante des

indications et des contre-indications. J'ajoute que cette même pratique, peut-être indifférente ailleurs, est pour Vichy d'autant plus impérieuse et urgente, qu'il s'agit d'Eaux minérales fortes, d'Eaux minérales surtout *arséniacales*.

En second lieu, beaucoup de malades s'imaginent, et avec eux peut-être encore quelques médecins, qu'avec la fin du traitement thermal doit cesser absolument toute médication. Oui, s'il est question de traitement pharmaceutique, dont l'action peut entraver les effets des Eaux minérales; non, en général. Mais s'il est question des Eaux minérales transportées, qui contribuent à consolider les bons effets obtenus; leur administration est même souvent urgente pour terminer la modification organique, but du traitement, et rendre celle-ci plus intime, plus radicale, plus profonde. Ce que j'expose ici est d'autant plus impérieux que les malades ont une tendance malheureuse à fuir prématurément, fuite déplorable, issue de ce préjugé ridicule, qui veut qu'après 21 jours de traitement, **TOUT SOIT FINI!**.....

Qu'on me permette, à ce propos, de répéter une observation — qui a déjà été dite plusieurs fois. La plupart des malades s'exposent bénévolement à compromettre, par cette durée fixe assignée d'avance à leur traitement, les résultats de la cure. D'autres, ce qui est plus grave, quittent Vichy alors que l'organisation est en but aux efforts de l'action des Eaux.

Les Eaux minérales ne sont pas de l'eau claire: c'est une eau claire qui contient en dissolution des principes minéraux variés et abondants. Ici le bicarbonate de soude dominant dans toutes les sources; puis le fer existant dans chacune d'elles, à l'état de protoxide de fer, principalement dans la source nouvelle des Célestins, d'Hauterive, de Mesdames et de Lardy. Puis l'arsenic surtout, à l'état d'arséniate de soude, se rencontrant partout, et particulièrement dans la source de Mesdames, ce médicament y existe dans la proportion très-notable de 3 milligrammes par litre. Or, il faut observer que les sources les plus ferrugineuses sont en même temps les plus arsénicales, et de cette coïncidence résulte le plus puissant modificateur dont le praticien puisse disposer contre les maladies chroniques. Le fer uni à l'*arsenic*, ce régulateur du mouvement nutritif, des fonctions circulatoires et assimilatrices, c'est là un des importants éléments qu'il faut envisager dans la thérapeutique thermale, appliquée à la chlorose, à l'anémie, la gastralgie et les cachexies diverses.

Ajoutons que l'ensemble des principes minéraux, dont font encore partie la strontiane, le brome et l'alumine, puis le rubidium et le césium, que M. Grandeau a constatés dans ses analyses spectrales, ajoutons, dis-je, que cet ensemble est

associé partout, en plus ou moins grande quantité, à l'acide carbonique, gaz qui assure en quelque sorte l'assimilation des principes précédents, en facilite l'absorption, et à l'hydrogène sulfuré.

Le Puits-Carré, la source Chomel, la source du Parc renferment ce dernier gaz en proportion sensible aux réactifs, qui en décèlent la présence manifeste.

M. Baudrimont a constaté la présence de la sulfuraire dans la source Lucas, et l'hydrogène sulfuré dans la source du Parc et la source intermittente de Vaisse.

Les malades peuvent donc être assurés qu'on ne saurait jouer impunément avec une médication aussi complexe ; qu'il faut, au contraire, pour en seconder les effets curatifs, apporter toute la vigilance, toute la méthode et le tact médical nécessaire, unis aux conditions de séjour suffisamment prolongé, pour en assurer les succès.

Les eaux de Vichy, avons-nous dit, sont rangées parmi les eaux minérales les plus arsénicales, et cette notion, en dehors des conditions organiques individuelles, doit contribuer à en diriger et prolonger l'application. Elle doit au moins inspirer l'idée d'une administration pendant un séjour plus long que celui si généralement et si arbitrairement adopté.

La cure thermale, à laquelle on impose la désignation vulgaire de *saison*, devrait donc être au moins de soixante jours. Les malades ne seraient plus alors exposés à ce que l'on a appelé incidents du traitement thermal et qui souvent ne sont que des phénomènes, légers il est vrai, d'intoxication, attestant qu'on est au-delà du but.

Au nombre de ces dits incidents se place, en première ligne, la fièvre dite thermo-minérale, avec courbature, agitation du pouls, insomnie, maux de tête, et qui se produit en général, au début du traitement. Dans d'autres cas, c'est l'explosion de crises apparaissant inopinément dans le cours et sous l'influence du traitement, ce qui atteste qu'on a dépassé le but. Pour avoir voulu marcher trop vite, il faut interrompre et rétrograder.

Tous ces phénomènes n'auraient certes pas lieu, si les eaux étaient administrées avec des interruptions ménagées et réparties pendant un délai de 60 jours environ. Ce chiffre n'a rien d'absolu, mais il permettrait à l'organisme de subir une modification à la fois plus intime, plus durable et plus profonde.

Ce délai est surtout motivé encore par cette grave considération, c'est que les eaux de Vichy sont des eaux alcalines arsénicales et constituent une médication dont la puissance relève aussi du principe arsénifère. Ce fait, depuis longtemps

envisagé par les praticiens de Vichy mais méconnu par les malades, entraîne aussi des résultats inattendus ou des effets thérapeutiques incomplets. Car l'arsenic n'agit efficacement qu'à la condition d'un long laps de temps pendant lequel l'organisme est soumis à ce médicament. Personne n'ignore que dans les applications de l'arsenic même à 2 et 3 mill. par jour, ce n'est qu'après plusieurs mois qu'il faut en attendre des effets efficaces et persistants.

En médecine thermale, sans doute ce délai peut être abrégé en raison du médicament complexe et puissant que représente nos eaux alcalines ; mais dans la grande généralité des cas, une cure de 50 à 60 jours sera le plus souvent d'une absolue nécessité pour obtenir soit une amélioration radicale, soit une guérison définitive.

Mais outre les eaux, à peu d'exceptions près, le traitement doit comprendre les bains minéraux et les douches simples à percussion ou alternées, suivant les indications. Les bains sont d'une absolue nécessité pour appeler à la peau une vitalité qu'elle a perdue, ou réveiller ses fonctions inactives. Le praticien, en agissant dans ce sens, sait qu'il répond aux plus impérieuses conditions qui dominent, en général, la cure des maladies chroniques.

Dr E. BARBIER,

N. B. — Les bornes imposées à ce guide ne nous permettent pas d'entrer ici dans des développements plus étendus sur les sources de Vichy et les divers appareils balnéaires de l'Etablissement thermal. Tous les traités spéciaux en font mention. Notre but était de présenter dans cette courte notice destinée aux étrangers, les documents les plus élémentaires pour les malades sur l'application des eaux minérales et les principes qui doivent présider à la durée du séjour que nécessite leur administration périodique.

E. B.

---

PASTILLES DIGESTIVES  
DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL  
DE VICHY.  
CONTROLÉES PAR L'ÉTAT

---

*Il faut se défier de tout produit qui, par des papiers découpés, tentent de simuler la garantie donnée au public par le Contrôle de l'Etat, obligatoire sur tous les Produits de l'Etablissement thermal.*

*Le signe du contrôle de l'Etat est une bande de papier léger filigranée collée sur chaque récipient et dont les deux bouts sont réunis par un timbre imprimé en rouge (Voir le fac-simile, p. 54).*

*Les bandes et les cachets du contrôle de l'Etat sont imprimés à l'imprimerie impériale*

---

Les Pastilles digestives de Vichy jouissent d'une réputation qui devient tous les jours plus grande. Cette réputation est justifiée par leur efficacité dans les cas fréquents de digestions difficiles, lentes, pénibles, laborieuses. Cependant, parmi les nombreuses personnes qui usent de ces Pastilles, toutes ne s'en trouvent pas également bien, toutes n'en retirent pas le même soulagement.

Cela dépend de ce que les Pastilles de Vichy ne conviennent pas à tous les estomacs. Elles sont utiles :

1° A ceux dont les laborieuses digestions sont difficiles, pénibles, qui, après avoir mangé, sentent pendant plus ou moins longtemps comme un poids sur l'estomac (dyspepsie atonique);

2° A ceux dont la digestion s'accompagne d'un développement plus ou moins prononcé de gaz (dyspepsie flatulente).

Mais si les Pastilles de Vichy conviennent moins à quelques dyspepsies, elles doivent être remplacées par quelques préparations narcotiques, et surtout l'eau de Vichy pendant les repas.

Ces Pastilles sont aromatisées à la menthe, au tolu, à l'anis, au citron, à la rose, à la vanille, à la fleur d'oranger. Elles se vendent aussi sans arôme. Il faut bien spécifier le parfum. — La dose des Pastilles de Vichy est de **6** à **8** avant et après le repas. Il faut se défier des contrefaçons qui imitent la forme et l'inscription de la pastille de l'Etablissement thermal de Vichy, la seule qui soit fabriquée sous la surveillance et le contrôle de l'Etat.



---

*Les Boîtes sont de 1 et 2 francs. — La Boîte de 500 grammes 5 francs. — S'envoie Franco de port et d'emballage dans toute la France.*

UTILITE DE L'USAGE  
DES  
**EAUX MINÉRALES**  
NATURELLES TRANSPORTÉES

---

Au point de vue du goût, de l'hygiène et de la santé, l'usage des Eaux minérales naturelles tend de plus en plus à se généraliser. C'est une conséquence naturelle de l'augmentation des centres de population, dont les eaux deviennent de moins en moins potables, hygiéniquement et gastronomiquement parlant; chacun sait, en effet, que les filtres publics et domestiques sont insuffisants pour retirer des eaux toutes les matières insalubres qu'y mélangent constamment l'industrie et les usages domestiques; on peut même ajouter que les filtres mal entretenus sont eux-mêmes une nouvelle cause d'altération.

Pour obvier à ces inconvénients, quelques personnes se servent d'Eaux minérales factices; or, ce sont les eaux dont nous venons de parler qui servent à la fabrication de ces boissons.

Il est donc tout simple que l'usage des Eaux minérales naturelles à titre d'**EAUX DE TABLE**, comme Châteldon, Condillac, Saint-Galmier, Saint-Alban, Schwalheim, Seltz, tende de plus en plus à se généraliser.

# UTILITÉ

## DES EAUX DE VICHY

### TRANSPORTÉES.

---

L'action bienfaisante des Eaux se manifeste non seulement dans les affections concernant les organes digestifs, mais dans toutes les maladies chroniques des organes abdominaux.

Ces Eaux minérales, en rendant le sang plus alcalin, lui font perdre une partie de sa coagulabilité ; il se meut alors avec plus de liberté dans ses canaux, et c'est par cette propriété que ces Eaux sont souveraines dans tous les cas d'engorgement et d'obstruction des viscères.

Ces Eaux doivent figurer aussi sur la table des personnes bien portantes ; leur usage évite souvent les malaises d'estomac après les repas. — C'est ce qui explique l'usage de ces Eaux minérales se propageant chez toutes les nations civilisées.

Quiconque a trouvé la santé en buvant les Eaux de Vichy aux sources même, doit presque toujours en continuer l'emploi en revenant au régime habituel de la famille.

La dose ordinaire des Eaux de Vichy est de une à deux bouteilles par jour. Elles peuvent se boire, pendant les repas, pures ou mélangées avec le vin.

L'expérience démontre que sous l'influence de certaines conditions de sexe, d'âge et de constitution, les Sources peuvent quelquefois se suppléer utilement ; aussi, dans leur emploi comme dans leur usage, la direction d'un médecin est-elle indispensable.

**Voici l'application la plus générale des sources de Vichy** <sup>pour les personnes</sup> qui boivent cette eau, car on ignore trop souvent qu'il n'est pas indifférent de boire de telle ou telle source, car une source indiquée dans une maladie peut être contraire ou nuisible dans une autre. Il faut donc bien spécifier le nom de la Source.

**GRANDE-GRILLE** (42°). Engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.

**HOPITAL** (31°). Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie. — Convient aux malades délicats.

**CÉLESTINS** (14°). Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, albuminurie.

**HAUTERIVE** (15°). Prescrite comme l'eau des Célestins. Souveraine contre les affections des reins, de la vessie, contre la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.

*Cette source est la plus propre à remplacer à distance l'eau de Vichy qui ne peut être prise sur place, et se consomme souvent comme eau de table.*

**MESDAMES** (16°), TRÈS-FERRUGINEUSE. Fluxus blanches, convalescences difficiles, adynamie. Elle convient aux tempéraments nerveux, qui ont besoin tout à la fois d'une médication fortifiante et sédative.

**PUITS-CHOMEL** (45°). Prescrite plus spécialement aux personnes qui ayant besoin de faire usage de l'eau de Vichy sont atteintes de catarrhe pulmonaire, ou simplement de susceptibilité des organes respiratoires.

---

**PARIS 35<sup>FR.</sup>** La Caisse de 50 bouteilles. **VICHY 30<sup>FR.</sup>**  
cinq fr. de moins pour les caisses de demi-bouteilles.

5 M  
MAY

# VICHY CHEZ SOI

L'Etablissement thermal de Vichy est ouvert toute l'année; mais tous les malades ne peuvent y venir: distances, dépense, affaires, infirmités même sont autant d'obstacles. Il était donc indispensable de chercher, pour les personnes qui ne peuvent venir se traiter à l'Etablissement thermal, un moyen de se soigner en tous pays. Mais le traitement sur place est toujours préférable.

Or, le traitement de Vichy se compose de bains et des eaux bues aux sources.

Quand on ne peut aller aux sources, elles viennent à vous, transportées, sous la forme de bouteilles; mais pour les bains, il fallait les remplacer, on ne pouvait, en effet, songer à transporter l'eau minérale dans des barriques.

On avait longtemps essayé les bains alcalins préparés avec le *bicarbonate de soude de commerce*.

Mais ce moyen est aujourd'hui reconnu insuffisant, car l'efficacité des bains minéraux de Vichy est due non-seulement au bicarbonate de soude, mais à l'ensemble des éléments auxquels il est associé, c'est-à-dire au fer, au carbonate de chaux et de magnésie, au chlorure de sodium, au sulfate de soude, etc., etc. Aujourd'hui, au moyen d'une évaporation spéciale, on extrait directement des sources tous les sels solubles auxquels l'Eau minérale doit ses principales propriétés.

Cette opération, simple en apparence, constitue un travail minutieux, qui a lieu pendant toute l'année, aux sources mêmes, sous les yeux du public. Au moyen d'une évaporation continue et spéciale, les eaux minérales arrivent successivement à une très-grande densité et les sels en dissolution se cristallisent rapidement. Une fois recueillis et égoutés, ils sont soumis à un courant d'acide carbonique provenant des sources, placés ensuite dans une étuve régulièrement chauffée, — pulvérisés, — tamisés, — etc, et livrés à la consommation.

Il était difficile, sous une enveloppe, de reconnaître les véritables sels extraits des eaux minérales, et souvent du simple bicarbonate de soude ordinaire était vendu sous le nom de *Sels naturels de Vichy*. Pour prévenir désormais la fraude et faire disparaître les nombreuses contrefaçons ou

falsifications, l'État, par un *arrêté ministériel* du 2 mars 1857, a prescrit qu'un agent spécial nommé par le Gouvernement présiderait à l'**extraction et à l'emploi de ces sels naturels** et scellerait chaque boîte, rouleau ou flacon, de manière à donner toute sécurité au malade et au médecin.

L'emploi de ces Sels naturels, aujourd'hui **contrôlés par l'État**, constitue de **véritables bains de Vichy**, dont l'usage simultané avec l'eau minérale naturelle en boisson peut rendre, sous la direction d'un médecin, de très-grands services aux malades que leurs occupations, leurs infirmités, la dépense et surtout les trop grandes distances tiennent éloignés de Vichy ; mais le traitement sur place est nécessairement toujours préférable. Il y a dans le déplacement qu'occasionne un voyage des conditions hygiéniques qui prennent une part réelle et importante à la cure.

L'emploi de ces sels donne un moyen facile et peu dispendieux, conseillé même par les médecins des eaux, pour suppléer autant que possible aux bains naturels de Vichy, et dans tous les cas, de remplacer les bains dits *alcalins*. Ces sels qui se distinguent par leur blancheur mate, leur extrême légèreté, et une forme cristalline qui leur est propre, se trouvent maintenant ou peu s'en faut, dans tous les pays ; la Compagnie se charge de les envoyer franco dans toute la France par 20 rouleaux ; mais les principaux Etablissements de bains, les succursales et dépôts de la Compagnie concessionnaire et les principaux pharmaciens en sont toujours approvisionnés.

On ne saurait trop engager le public à se défier de tout produit ne portant pas ces mots : **CONTROLE DE L'ETAT**, en gros caractères, et surtout de toutes les imitations qui, au moyen de papiers découpés, tentent de le tromper<sup>1</sup>.

Chaque rouleau contient 250 grammes de Sels, c'est-à-dire la quantité de Sels qu'un bain pris à l'établissement thermal, variant entre 250 et 300 litres d'eau.

Le prix de chaque rouleau est de 1 fr. — Par 20 rouleaux, la Compagnie expédie franco de port et d'emballage dans toute la France.

---

**RENSEIGNEMENTS DIVERS**

---

Prix

de l'expédition des Eaux,  
Sels et Pastilles  
de Vichy  
et de toutes les  
Eaux minérales de  
France et de l'Étranger.

---

# CONTROLE DE L'ÉTAT

Fac-Simile  
du  
Contrôle de l'Etat



Fac-Simile  
du  
Contrôle de l'Etat

Le **Contrôle de l'Etat** sur les Produits a pour objet de surveiller l'évaporation des Eaux et de certifier **que tous les Sels pour bains et boisson, et ceux servant à la fabrication des Pastilles digestives**, employés par l'Établissement thermal, sont réellement extraits des Sources sous la Surveillance de l'Etat.

(Arrêté ministériel du 17 mars 1857.)

La **Bande** et le **Cachet du Contrôle** sont sur les Produits, comme la **Capsule** sur la bouteille, la garantie offerte par l'Etat au public, contre **les Préparations artificielles** dites de **Vichy**.

EXPÉDITION  
DES  
**EAUX MINÉRALES**

**LES EAUX** sont expédiées de Paris ou de Vichy, par caisses de 50 bouteilles, suivant la localité des consommateurs. — Contre remboursement, ou franco à domicile, net de tous frais. — Pour recevoir *franco*, il suffit de joindre à la demande un bon de poste ou des timbres-poste représentant le prix des Eaux et le port à domicile: — On connaît ce prix facilement avec le tarif indiqué (pages 61 et suivantes). Chaque caisse de 50 bouteilles varie entre 105 et 107 kilog.

Chaque bouteille d'Eau expédiée par l'Établissement est revêtue d'une capsule en étain indiquant le nom de la source et le millésime de l'année du puisement; d'une étiquette portant la vignette de l'établissement thermal, et, imprimé dans le papier. **Propriété et contrôle de l'État.**

Loi de concession de l'Établissement thermal de Vichy 1853.

*Les eaux pour boisson sont puisées, mises en bouteilles, bouchées, scellées et expédiées par les concessionnaires, sous la surveillance du Gouvernement.*

*Adresser les demandes au Directeur de la C<sup>ie</sup> fermière de l'Établissement thermal de Vichy,*

A PARIS,  
22, BOULEVART MONTMARTRE,  
OU A VICHY (ALLIER)

**La Compagnie et ses Succursales  
vendent aussi toutes les Eaux minérales  
sans exception (Voir page 56 et suiv.).**

# TOUTES LES EAUX MINÉRALES

FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES  
SONT VENDUES PAR LA C<sup>ie</sup> DE VICHY  
soit à Paris, soit à Vichy.

## PRIX DE LA BOUTEILLE

Alet.....	> 85	Bicarb. calcique.	Aude.
Allevard.....	1	Sulfurée calcique.	Isère.
Amélie-les-Bains	> 90	Sulfureuse.	H.-Pyrénées.
Id. 1/2....	> 80	Id.	Id.
Amphion.....	> 90	Alcaline ferrugin.	H.-Savoie.
Appollinaris Brun	> 60	Eau de table.	Prusse.
Antogast.....	> 60	Alcaline gaz. ferr.	G. Duché de B.
Auteuil.....	> 50	Ferrugin. froide.	Seine.
Bagnère-de-Big..	1	Sulfatée calcique.	H.-Pyrénées.
Bagnère-de-L 3/4.	1 25	Sulfurée sodique.	H.-Garonne.
Balaruc.....	1 30	Chlorurée sodique	Hérault.
Barèges 3/4.....	1	Sulfur. sodique.	H.-Pyrénées.
Id. 1/2.....	> 80	Id.	Id.
Bauche (la).....	> 90	Bicarb. hyposul.	Savoie.

**EMBALLAGE FRANCO** pour toutes demandes de 50 bouteilles

Au-dessous de 50 bouteilles il se paie 1 fr. 50.

Ajouter à ces prix le prix du transport indiqué p. 61 et suiv.

Il faut compter que chaque caisse pèse en moyenne  
105 à 110 kilog. — En Paillons 101 kil. seulement.

Beaumes.....	> 90	Purgative.	Vaucluse.
Birmenstorff.....	1 25	Purgative.	Suisse.
Bondonneau.....	> 80	Alcaline sulfur.	Drôme.
Bonneleau.....	> 75	Ferrugineuse.	Somme.
Bonnes 3/4.....	> 90	Sulfureusesodique	B.-Pyénées
Id. 1/2.....	> 75	Id.	Id.
Id. 1/4.....	> 60	Id.	Id.
Bouillens Vergèse.	> 75	Ferrugineuse.	Gard.
Bourboule (la)...	1	> Chlorurée sodique	P.-de-Dôme.
Bourb-les-Bains.	1	> Chlorurée sodique	H.-Marne.
Bussang.....	> 60	Alcal. froide ferr.	Vosges.
Campagne.....	1	> Ferrugineuse.	Aude.
Capvern.....	1	> Bicarb. sulfatée.	H.-Pyénées.
Carlsbad.....	1 50	Saline.	Bohême.
Id. 1/2.....	1	Id.	Id.
Challes.....	1 25	Sulfur. iodo-brom.	Savoie.
Cauterêts 3/4...	1	> Sulfur. thermale.	H.-Pyénées
Id. 1/2 ..	> 90	Id.	Id.
Chateldon.....	> 40	Acid. (eau de tab.)	P.-de-Dôme.
Condillac.....	> 50	Id.	Drôme.
Contrexéville :			
La Souveraine.	> 70	Ferrug. froide.	Vosges.
Le Pavillon....	> 75	Id.	Id.
Corneto.....	1 25	Purgative.	États-Rom
Cransac.....	1 20	Sulfatée calcique.	Aveyron.
Couzan.....	> 40	Blicarb. mixte.	Loire.
Desaignes (Aug).	> 75	Bicarb. sodique.	Ardeche.
Id (César)	> 55	Id.	Id.
Ems.....	> 75	Id.	Nassau.
Id. 1/2.....	> 60	Id.	Id.
Enghien ..	> 70	Sulf calc, froide.	S.-et-Oise.

Enghien 1/2.....	> 60	Sulf. calc. froide.	S.-et-Oise.
Id. 1/4.....	> 50	Id.	Id.
Etuz.....	< 90	Ferr. magn. bic.	H.-Saône.
Evian(Cac.ou Bon.)	> 80	Alcaline froide.	Savoie
Forges-les-Eaux.	>	Ferrug. froide.	Seine-Infér.
Friedrichshall...	50	Saline purgative.	Saxe.
Id. 1/2.	>	Id.	Id.
Grandrif.....	> 5	Bicarb. calcique.	P.-de-Dôme.
Griesbach.....	> 60	Calcique carbon.	Duché de Bade
Guillon.*.....	>	Sulfurée calcique.	Doubs.
Heilbronn.....	50	Saline iod.-brom.	Bavière.
Hombourg.....	>	Chlorurée sodique	Id.
Krankenheil.....	50	Acidule alcaline	Id.
Kissingen (Rak.).	>	Chlorurée sodique	Id.
Id. 1/2..	> 65	Id.	Id.
Id. (Bitt.).	25	Saline purgative.	Id.
Kreuznach.....	50	Saline.	Prusse.
Labassère 90; 1/2.	> 75	Sulf. sod. froide.	H.-Pyénées.
La Malou.....	> 80	Ferrug. bicarbon.	Hérault.
Marienbad.....	50	Sulfatée sodique.	Bohême.
Martigny.....	> 70	Ferrugin. froide.	Vosges.
Marlioz.....	> 80	Sulfurée sodique.	Savoie.
Miers.....	> 90	Sulfatée sodique.	Lot.
Mont-Dore.....	>	Ferrugin. bicarb.	P.-de-Dôme.
Id. 1/2.	> 85	Id.	Id.
Id. 1/4	> 70	Id.	Id.
Mondorff.....	> 80	Sulfatée sodique.	G. D. de Lux.
Nabias.(Gaz.) 1/2.	> 70	Sulfurées iodo-br.	H.-Pyénées.
Nabias.....	> 90	Chlorurée sodique	Hesse-Elect.
Nauheim.....	25	Saline laxative.	Bas-Rhin.
Niederbronn....	25	Ferrug. acid. fr.	Corse.

Orezza .....	>	Ferrugin. froide.	Corse.
Passy.....	> 80	Sulfur. calcaire.	Seine.
Petersthal.....	> 60	Ferrugineuse.	Oise.
Pierrefonds.....	> 70	Ferrug. bicarb.	G. D. de Bade
Plombières.....	> 75	Bicarb. calcique.	Vosges.
Pougues.....	> 80	Saline purgative.	Nièvre.
Pullna   25. 1/2.	>	Saline purgative.	Bohême.
Passug.....	> 90	Bicarbonatée.	Suisse.
Renaison.....	> 35	Bicarb. mixte.	Loire.
Rippoldsau.....	> 70	Ferrugineuse.	G. de Bade.
Saint-Alban.....	> 50	Bicarbon. sodique	Loire.
Saint-Christophe	> 75	Ferrug. bicarb.	Saône-et-L.
Saint-Christau...	>	Sulfatée.	B.-Pyrenées.
Saidschutz.....	50	Alcaline purgat.	Bohême.
Id. 1/2...	>	Id.	Id.
St-Denis-lès-Blois	> 75	Ferrug. bicarb.	Loire-et-Ch.
Saint-Galmier...	> 40	Bicarb. calcaire.	Loire.
Saint-Moritz....	>	Ferrug. bicarb.	Suisse.
Saint-Pardoux..	> 90	Ferrugin. froide.	Allier.
Salzbroun.....	> 70	Sulfatée calcique.	Moselle.
Saratoga.....	50	Chlorurée sodique	Etats-Unis.
Saxon.....	50	Chloro.-br.-iod.	Suisse.
Schwalbach.....	25	Ferrug. gazeuse.	Nassau.
Schwalheim.....	> 55	Eau de tab. ac. g.	Hesse-Elector.
Sedlitz.....	50	Saline purgative.	Bohême.
Id. 1/2.....	>	Id.	Id.
Seltz.....	> 70	Acidule gazeuse.	Nassau.
Id. 1/2.....	> 60	Id.	Id.
Sierck.....	>	Chlorurée sodique	Moselle.
Soultzbach.....	> 75	Ferrugin. froide.	Haut-Rhin.

Soultz- matt..	{ Brun-Nes. > 55 ou Comm. > 55	Bicarb. sodique. Id.	Haut-Rhin. Id.
Spa (Bouteilles)...	> 70	Acidule ferrug.	Belgique.
Thieux .....	> 75	Sulfurée froide.	Seine-et-M.
Uriage.....	> 70	Sodique sulfur.	Isère.
Id. 1/2.....	> 60	Id.	Id.
Uriage 1/4.....	> 35	Sodique sulfur.	Isère.
Vals, (bicarbonatée sodique) sources Rigolette, Madeleine, St-Jean, Précieuse, Dominique, Désirée, 80 c. la bout			
Id. sources Marie, Impératrice, Juliette, Vivaraz, Clot, Pauline, etc. 75 centimes la bouteille.			
Vichy (Voir p. 50)			
Visoz.....	25	Sulfurée bitum.	H.-Pyrénées.
Vittel .....	> 80	Sulfatée calcique.	Vosges.
Weilbach .....	> 75	Sulfurée froide.	Forêt-Noire.
Wildeg. ....	50	Iodo-bromurée.	Suisse.

---

**Bien faire attention**  
**que l'emballage est franco**  
**par Caisse de 50 Bouteilles.**

---

Pour l'Eau de Chateldon, qui se vend 40 c.  
 tout emballage se compte 1 fr. 50.

*Toute commande non accompagnée d'un mandat sur la Poste ou sur Paris, ou de timbres-poste, est en outre grevée des frais de retour d'argent, environ 2 fr.*

# P R I X

## Du transport d'une caisse D'EAU MINÉRALE

PESANT DE 105 A 110 KILOS.

Moins les frais de retour d'argent et les droits d'octroi dans les villes où il est établi.

**D. V. départ de Vichy;**

**D. P. départ de Paris.**

AIN	D. V.	ALLIER	D. V.
Bourg .....	5 50	Moulins .....	2 75
Belley .....	6 50	Gannat .....	2 50
Gex .....	9 »	Montluçon .....	4 »
Nantua .....	7 »	Lapalisse .....	2 50
Trévoux .....	5 25		
AISNE	D. P.	ALPES (B <sup>***</sup> )	D. V.
Laon .....	8 25	Digne .....	13 »
Château-Thierry	6 75	Barcelonnette ..	20 »
Saint-Quentin ..	8 25	Castellanne .....	14 25
Soissons .....	7 50	Forcalquier .....	12 »
Vervins .....	10 25	Sisteron .....	12 75

**ALPES (H<sup>tes</sup>)** D. V.

GAP.....	10 75
Briançon.....	15 »
Embrun.....	13 75

**ALPES-MAR.** D. V.

NICE.....	10 50
Grasse.....	11 25
Puget-Théniers	» »

**ARDÈCHE** D. V.

PRIVAS.....	6 75
Annonay.....	6 »
Largentière....	9 50
Tournon.....	5 75

**ARDENNES** D. P.

MÉZIÈRES.....	9 25
Charleville.....	9 75
Rocroy.....	10 50
Givet.....	10 50
Sédan.....	10 »
Rethel.....	8 25
Vouziers.....	8 50

**ARIÈGE** D. V.

FOIX.....	11 75
Pamiers.....	11 50
St-Girons.....	11 50

**AUBE** D. V.

TROYES.....	7 75
Arcis-sur-Aube.	8 25
Bar-sur-Aube..	8 25
Bar-sur-Seine..	8 »
Nogent-sur-S <sup>ne</sup>	7 »

**AUDE** D. V.

CARCASSONNE..	8 80
---------------	------

Castelnaudary..	9 25
Limoux.....	9 90
Narbonne.....	8 50

**AVEYRON** D. V.

RODEZ.....	10 75
Espalion.....	11 »
Millau.....	12 »
Saint-Affrique..	12 75
Villefranche...	8 50

**B.-DU-RHÔNE** D. V.

MARSEILLE....	7 »
Aix.....	8 75
Arles.....	8 »
Tarascon.....	8 »

**CALVADOS** D. P.

CAEN.....	9 »
Bayeux.....	9 25
Falaise....D.V.	8 25
Honfleur.....	8 75
Lisieux.....	8 50
Pont-l'Evêque .	8 50
Vire.....D.V.	10 50
Trouville.....	9 »

**CANTAL** D. V.

AURILLAC.....	6 70
Mauriac.....	9 50
Murat.....	5 »
Saint-Flour....	6 »

**CHARENTE** D. V.

ANGOULÈME....	8 »
Barbezieux....	9 50
Cognac.....	9 75

Confolens.....	10 »	Bourgañeuf....	6 50
Ruffec.....	8 »	Boussac.....	4 75
<b>CHARENTE-IN<sup>te</sup></b>	<b>D. V.</b>	<b>CÔTE-DU-N.</b>	<b>D. P.</b>
LA ROCHELLE..	10 »	SAINT-BRIEUC..	10 »
Jonzac.....	10 50	Dinan.....	11 »
Marennes.....	11 50	Guingamp.....	10 »
Rochefort.....	10 »	Lannion.....	11 75
Saintes.....	10 50	Loudéac.....	12 »
St-J <sup>a</sup> -d'Angely.	11 »		
<b>CHER</b>	<b>D. V.</b>	<b>DORDOGNE</b>	<b>D. V.</b>
BOURGES.....	4 50	PÉRIGUEUX....	8 »
St-Amand.....	4 75	Bergerac.....	9 25
Sancerre.....	4 75	Nontrond.....	8 75
		Ribérac.....	9 25
<b>CORRÈZE</b>	<b>D. V.</b>	Sarlat.....	9 75
TULLE.....	9 25		
Brives.....	9 25	<b>DOUBS</b>	<b>D. V.</b>
Ussel.....	8 25	BESANÇON.....	8 »
		Beaume-les-D <sup>es</sup> .	8 25
<b>CORSE</b>	<b>D. V.</b>	Montbéliard...	9 »
AJACCIO.....	—	Pontarlier.....	8 25
Bastia.....	—		
Calvi.....	—	<b>DRÔME</b>	<b>D. V.</b>
Corté.....	—	VALENCE.....	6 »
Sartène.....	—	Die.....	8 75
		Montélimar....	6 50
<b>CÔTE-D'OR</b>	<b>D. V.</b>	Nyons.....	8 50
DIJON.....	7 »		
Beaune.....	6 50	<b>EURE</b>	<b>D. P.</b>
Châtillon-sur-S.	9 »	EVREUX.....	7 75
Semur.....	8 50	Les Andelys...	7 »
		Bernay.....	7 75
<b>CREUSE</b>	<b>D. V.</b>	Louviers.....	7 75
GUÉRET.....	5 25	Pont-Audemer.	8 75
Aubusson.....	5 75		

<b>EURE-ET-L.</b>	<b>D. P.</b>
CHARTRES.....	8 50
Châteaudun....	11 »
Nogent-le-R....	7 50
Dreux.....	9 25

<b>FINISTÈRE</b>	<b>D. P.</b>
QUIMPER.....	12 75
Brest.....	10 75
Chateaulin....	13 25
Morlaix.....	10 75
Quimperlé....	12 25

<b>GARD</b>	<b>D. V.</b>
NIMES.....	8 25
Alais.....	8 25
Beaucaire.....	8 »
Uzès.....	9 »
Le Vigan.....	11 »

<b>GARONNE (H)</b>	<b>D. V.</b>
TOULOUSE.....	8 50
Muret.....	10 75
St-Gaudens....	11 75
Villefranche...	8 25

<b>GERS</b>	<b>D. V.</b>
AUCH.....	9 50
Condom.....	10 »
Lectoure.....	9 »
Lombez.....	10 25
Mirande.....	10 50

<b>GIRONDE</b>	<b>D. V.</b>
BORDEAUX.....	7 75

Bazas.....	8 75
Blaye.....	9 75
Lesparre.....	11 50
Libourne.....	7 75
La Réole.....	8 75

<b>HÉRAULT</b>	<b>D. V.</b>
MONTPELLIER .	8 25
Ogde.....	8 50
Béziers.....	8 75
Cette.....	8 25
Lodève.....	9 50
St-Pons.....	10 50

<b>ILLE-ET-VIL.</b>	<b>D. V.</b>
RENNES.....	8 75
St-Malo.....	9 25
Fougères.....	9 75
Redon.....	9 25
Montfort.....	10 »
Vitré.....	8 75

<b>INDRE</b>	<b>D. V.</b>
CHATEAUROUX..	5 75
Leblanc.....	7 25
Issoudun.....	5 25
La Châtre.....	7 »

<b>INDRE-ET-L.</b>	<b>D. V.</b>
TOURS.....	7 25
Chinon.....	8 50
Loches.....	9 »

<b>ISÈRE</b>	<b>D. V.</b>
GRENOBLE.....	6 75
St-Marcellin...	6 50

La Tour-du-Pin. 5 75  
 Vienne..... 5 »

JURA D. V.

LONS-LE-SAUL<sup>r</sup>. 6 50  
 Dôle..... 7 25  
 Poligny..... 7 »  
 St-Claude..... 8 50

LANDES D. V.

MONT-DE-MAR<sup>n</sup>. 10 »  
 Dax..... 10 »  
 St-Sever..... 10 50

LOIR-ET-CHER D. V.

BLOIS..... 7 »  
 Romorantin.... 5 75  
 Vendôme..... 7 75

LOIRE D. V.

SAINT-ETIENNE. 4 50  
 Montbrison.... 4 25  
 Roanne..... 3 25

HAUTE-LOIRE D. V.

LE PUY..... 5 50  
 Brioude..... 4 25  
 Issingeaux.... 6 50

LOIRE-INF. D. V.

NANTES..... 8 75  
 Savenay..... 8 75  
 Châteaubriant, 11 »  
 Ancenis..... 8 75  
 Paimbœuf..... 9 50  
 St-Nazaire.... 8 75

LOIRET D. V.

ORLÉANS..... 6 »  
 Gien..... 5 25  
 Montargis..... 5 75  
 Pithiviers..... 7 50

LOT D. V.

CAHORS..... 9 75  
 Figeac..... 8 25  
 Gourdon..... 10 »

LOT-ET-GAR. D. V.

AGEN..... 8 »  
 Marmande..... 8 25  
 Nérac..... 9 25  
 Villeneuve-s-L<sup>r</sup>. 8 75

LOZÈRE D. V.

MENDE..... 11 50  
 Florac..... 14 »  
 Marvejols..... 14 »

MAINE-ET-L. D. V.

ANGERS..... 8 50  
 Beaugé..... 9 50  
 Cholet..... 9 25  
 Saumur..... 8 »  
 Segré..... 10 25

MANCHE D. P.

SAINT-LÔ..... 10 »  
 Valognes..... 10 25  
 Cherbourg.... 11 25  
 Coutances.... 11 25  
 Avranches.... 11 50  
 Mortain..... 11 75

**MARNE** D. P.

CHALONS-SUR-M	7 75
Epernay.....	7 50
Reims.....	8 75
Ste-Menehould.	9 »
Vitry-le-Franç <sup>s</sup> .	8 25

**H.-MARNE** D. V.

CHAUMONT.....	8 50
Langres.....	8 50
Vassy.....	10 »

**MAYENNE** D. V.

LAVAL.....	8 50
Château-Gont <sup>r</sup> .	9 75
Mayenne.....	9 »

**MEURTHE** D. V.

NANCY.....	10 »
Toul.....	10 25
Château-Salins.	» »
Sarrebourg....	10 50
Lunéville.....	10 »

**MEUSE** D. P.

BAR-LE-DUC...	8 50
Commercy.....	8 75
Montmédy.....	9 25
Verdun.....	10 75

**MORBIHAN** D. V.

VANNES.....	9 25
Lorient.....	9 25
Ploërmel.....	11 25
Napoléonville..	12 »

**MOSELLE** D. P.

METZ.....	10 50
Briey.....	12 25
Forbach.....	11 »
Longwy.....	10 25
Thionville.....	10 25
Sarreguemines.	11 25

**NIÈVRE** D. V.

NEVERS.....	3 75
Château-Chinon	6 »
Clamecy.....	6 »
Cosne.....	4 75

**NORD** D. P.

LILLE.....	9 75
Avesnes.....	9 75
Cambrai.....	9 »
Douai.....	9 »
Dunkerque.....	9 75
Hazebrouck....	9 50
Valenciennes...	9 50

**OISE** D. P.

BEAUVAIS.....	7 50
Clermont.....	7 25
Compiègne... .	7 50
Senlis.....	7 25

**ORNE** D. P.

ALENÇON..D.V.	8 »
Argentan..D.V.	8 »
Domfront .D.P.	10 75
Mortagne.D.P.	9 »

**PAS-DE-CALAIS** D. P.

ARRAS.....	9 »
------------	-----

Béthune.....	9 50
Boulogne.....	9 50
Calais.....	9 50
Montreuil.....	9 50
Saint-Omer....	10 50
Saint-Pôl.....	10 75

**PUY-DE-DÔME** D. V.

CLERMONT-F <sup>d</sup> ..	10 75
Ambert.....	3 55
Issoire.....	3 07
Riom.....	2 63
Thiers.....	3 57

**B.-PYRÉNÉES** D. V.

PAU.....	10 25
Bayonne.....	11 25
Mauléon.....	11 75
Oloron.....	11 25
Orthez.....	10 »

**H.-PYRÉNÉES.** D. V.

TARBES.....	10 »
Argelès.....	11 2 <sup>e</sup>
Bagnères-de-B <sup>o</sup>	10 5 <sup>o</sup>

**PYRÉNÉES-O.** D. V.

PERPIGNAN....	10 25
Céret.....	11 50
Prades.....	11 75

**BAS-RHIN** D. V.

Strasbourg....	11 »
Saverne.....	11 50
Schelestat....	10 50
Wissembourg..	11 50

**HAUT-RHIN** D. V.

COLMAR.....	10 25
Belfort.....	9 25
Mulhouse.....	9 75
St-Louis.....	10 »

**RHONE** D. V.

LYON.....	5 »
Villefranche...	5 »

**H.-SAONE** D. V.

VESOUL.....	8 25
Gray.....	7 75
Lure.....	8 50

**S.-ET-LOIRE** D. V.

MACON.....	5 50
Autun.....	7 50
Châlon-sur-S <sup>ae</sup> ..	6 »
Charolles.....	7 75
Louhans.....	6 50

**SARTHE** D. V.

LE MANS.....	8 75
La Flèche.....	8 75
Mamers.....	9 »
Saint-Calais....	9 50

**SAVOIE** D. V.

CHAMBÉRY.....	7 »
Albertville....	8 »
Moutiers.....	9 »
St-Jean-de-M <sup>o</sup> ..	8 »

**H.-SAVOIE** D. V.

ANNECY.....	7 50
-------------	------

Bonneville.....	9 25
St-Julien.....	8 »
Thonon.....	7 75

**SEINE** D. P.

PARIS.....	5 »
St-Denis.....	6 50
Sceaux.....	6 50

**SEINE-ET-M.** D. V.

MELUN.....	6 75
Coulomniers...	6 25
Fontainebleau..	6 50
Meaux.....	6 »
Provins.....	7 25

**SEINE-ET-OISE** D. P.

VERSAILLES....	6 35
Mantes.....	6 75
Pontoise.....	7 »
Corbeil.....	6 50
Etampes.....	6 75
Rambouillet...	6 75

**SEINE-INF.** D. P.

ROUEN.....	7 »
Dieppe.....	8 50
Elbeuf.....	7 75
Le Havre.....	9 75
Neufchâtel....	9 »
Yvetot.....	10 »

**DEUX-SÈVRES** D. V.

NIORT.....	9 75
Bressuire.....	10 50
Melle.....	10 50
Parthenay.....	11 »

**SOMME** D. P.

AMIENS.....	7 75
Abbeville.....	8 50
Doullens.....	9 75
Montdidier....	7 50
Péronne.....	9 25

**TARN** D. V.

ALBY.....	10 »
Castres.....	11 25
Gaillac.....	9 75
Lavaur.....	10 »

**TARN-ET-G\*** D. V.

MONTAUBAN....	9 »
Castel-Sarrasin.	9 »
Moissac.....	9 »

**VAR** D. V.

DRAGUIGNAN...	10 25
Brignoles.....	9 25
Toulon.....	9 »

**VAUCLUSE** D. V.

AVIGNON.....	7 50
Apt.....	10 »
Carpentras....	8 »
Orange.....	7 25

**VENDÉE** D. V.

NAPOLÉON-V...	11 50
Fontenay.....	11 25
Les Sables-d'Ô.	11 »

**VIENNE** D. V.

POITIERS.....	8 75
Châtellerault...	8 25
Civray.....	9 75

Loudun.....	8 50	Mirecourt.....	10 25
Montmorillon..	9 50	Neufchâteau... 10 »	
VIENNE (H <sup>te</sup> ) D. V.		Remiremont... 9 25	
LIMOGES.....	6 50	Saint-Dié..... 10 »	
Bellac.....	8 25	YONNE D. V.	
Rochechouart..	11 50	AUXERRE.....	8 25
Saint-Yrieix... 8 25		Avallon.....	7 75
VOSGES D. V.		Sens.....	7 25
EPINAL.....	9 »	Joigny.....	7 75
		Tonnerre.....	8 50

Bien désigner  
le nom  
de la Source.

La caisse d'Eau minérale  
de Vichy en demi - litre  
coûte 5 fr. de moins  
que les caisses de litre.

Le poids de ces caisses est de 65 à 70 kil.

# TIRE-BOUCHON

Pour le débouchage  
des bouteilles d'Eau minérale  
Prix : 5 francs.



La perfection dans le bouchage est une des conditions essentielles de la conservation des Eaux minérales transportées; mais la conséquence des précautions prises est un débouchage souvent presque impossible.

Les difficultés sont évitées au moyen de ce facile instrument qui consiste en un levier s'ajustant au **Tire-Bouchon** et prenant son point d'appui sur le goulot. Avec une très-légère pression de la main, le bouchon s'enlève sans effort et sans secousse, et les dépôts ou les gaz ne sont pas mis en mouvement.

Ce **Tire-Bouchon** s'expédie sur demande dans les caisses d'Eau minérale ou par la poste, moyennant l'envoi du prix en un mandat ou en timbres-poste.

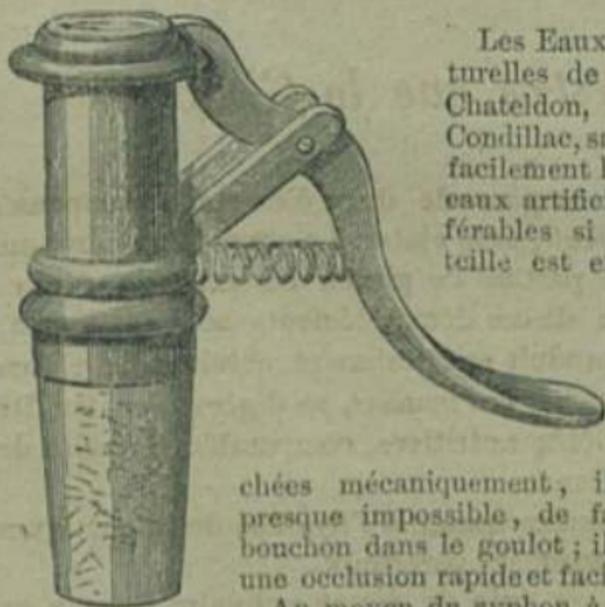
C<sup>ie</sup> FERMIÈRE DE L'ÉTABLISSEMENT THERMAL DE VICHY

ADMINISTRATION :

22, Boulevard Montmartre, Paris.

# SYPHON CHATELDON

Bouchon spécial à siphon pour l'usage des Eaux minérales de table.



Les Eaux minérales naturelles de table, comme Chateldon, Saint-Galmier, Condillac, sans perdre aussi facilement leur gaz que les eaux artificielles, sont préférables si quand la bouteille est en vidange, elle reste hermétiquement fermée.

Or, toutes les bouteilles étant bouchées mécaniquement, il est difficile, presque impossible, de faire rentrer le bouchon dans le goulot; il fallait trouver une occlusion rapide et facile.

Au moyen du siphon à levier, le problème est résolu. Cet appareil en métal argenté, coûte seulement **cinq francs**, peut servir indéfiniment, il est propre et d'un usage facile. Par son occlusion forcée, il retient dans la bouteille entamée les gaz qui rendent l'eau minérale à la fois légère et agréable.

**Mode d'emploi.** --- On débouche la bouteille et l'on place de suite le siphon, il suffit pour s'en servir de lever la bouteille et d'appuyer avec le pouce sur le levier.

Se trouve à l'Etablissement thermal de Vichy, aux Célestins, au Kiosque de la musique, et dans toutes les succursales.

# PAIN DE GLUTEN

INDISPENSABLE AUX DIABÉTIQUES

---

## *Qu'est-ce que le Gluten ?*

Le blé se compose de deux éléments principaux : l'*amidon* ou *féculé*, et le *gluten*. La proportion moyenne est de douze parties de gluten sur cent de *farine*. Les propriétés de ces deux éléments sont distinctes. La féculé ne produit que graisse et obésité ; le gluten au contraire produit des muscles, se digère avec facilité et a des propriétés nutritives, comparables à celles de la meilleure viande.

Il est donc indispensable à l'hygiène des diabétiques et à tous les estomacs paresseux.

Le gluten, en pain de forme ordinaire, trouve sa place sur toutes les tables, c'est un aliment indispensable pour les diabétiques, les anémiques, les dyspeptiques.

La Compagnie de Vichy expédie le pain de gluten sous forme de biscottes, aux prix suivants :

Boîtes de 4, 2 et 1 fr.

Ou par 2 kilogrammes en boîtes, au prix de 4 fr. 50 le kilog. emballé.

La Compagnie expédie aussi tous les produits au gluten, farine, macaroni, vermicelle, chocolat, etc.

MALADIES DE POITRIN

**PULVÉRISATEURS POUR LES**

La Compagnie de Vichy se charge d'envoyer à toute demande et en remboursement, les divers appareils de pulvérisation des meilleures maisons de Paris, de manière à faire un traitement chez soi.

Le prix des appareils varie entre 6 et 40 fr.

**APPAREIL RICHARDSON**

Prix : 15 fr. — 20 fr. emballé.



*A Vichy. — A Paris, 22, boulevard Montma*

# NOUVEAU MODE D'EMBALLAGE DES BOUTEILLES

*se prêtant facilement à tout emballage. — Tout le monde avec ces paillons peut emballer*

*L'avantage de cet emballage est de  
pouvoir toujours resservir.*

**BIEN FAIRE ATTENTION.**



## POIDS

Ancien emballage

*D'une caisse de  
50 bouteilles d'eau  
minérale de l'Éta-  
blissement thermal.*

**107 kil.**

Nouvel emballage

**101 kil.**

*Et diminution de  
dimension.*

**Cet emballage augmente seulement le prix de la Caisse d'Eau minérale de Vichy de 1 fr. — Il peut toujours resservir.**

Il est depuis longtemps employé par la Compagnie Fermière sur la demande d'un grand nombre de consommateurs, il est très-avantageux pour les expéditions par chemin de fer en diminuant la caisse de dimension et de poids. Cet avantage est surtout précieux pour l'exportation, ou le fret se paie au tonneau cubique.

NE, DU LARYNX, ETC.

## EAUX MINÉRALES A DOMICILE



Ces appareils s'envoient dans des caisses contenant des quarts de bouteille et des Eaux sulfureuses à pulvériser, *Enghien*, *Bonnes*, *Cauterets*, etc., etc., et indiquées par le médecin.

Les prix de ces Eaux se trouvent page 56.

APPAREIL RICHARDSON

Prix : 15 fr. --- 20 fr. emballé.

rtre, et dans toutes les succursales (Voir p. 76).

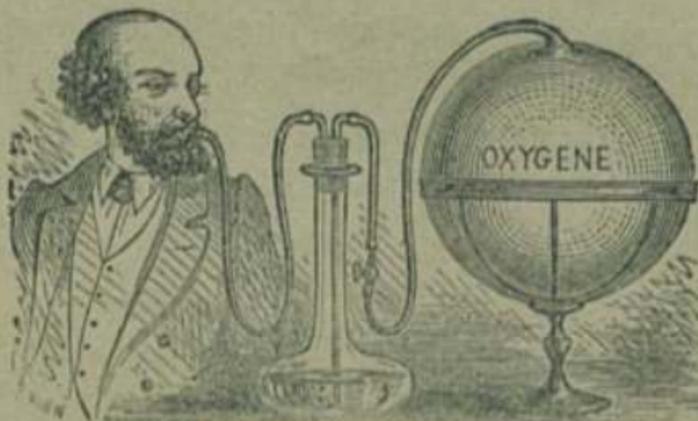
# INHALATIONS

## De Gaz acide carbonique.

Depuis longtemps, il est établi dans l'Établissement thermal, une inhalation d'**acide carbonique**. Le succès a été complet et le traitement se continue depuis dix ans à l'Établissement thermal, en face le bureau des cachets.

## Inhalation de gaz oxigène.

Un nouveau traitement vient d'être installé, celui par le Gaz Oxigène.



Les inhalations de Gaz Oxigène s'emploient pour combattre l'asphyxie, la chlorose, l'anémie, certaines formes de phthisie, la dyspepsie et surtout le *diabète* et le choléra.

Elles modifient rapidement les tempéraments lymphatiques et scrofuleux, et ramènent promptement la force et la vigueur chez les vieillards affaiblis par l'âge et chez les convalescents épuisés par la maladie.

Elles développent un grand appétit chez les personnes qui en font usage, et conviennent aux tempéraments fatigués par un excès de travail intellectuel ou par des veilles trop prolongées.

Cet appareil fonctionne dans le même endroit que les inhalations d'acide carbonique.

Ces deux traitements se paient à la séance ou à l'abonnement  
Prix de l'appareil, emballé dans une caisse, 130 fr.

# PRODUITS

VENDUS PAR LA

## COMPAGNIE DE VICHY

---

**Eaux minérales de Vichy, toutes les sources.**  
(Voir le prix au Tarif général pages 50 et 60).

**Eaux minérales françaises et étrangères**  
(Voir le prix page 53).

**Pastilles de Vichy.** --- Boîtes, 2 fr.; demi-boîtes,  
1 fr. --- Boîtes de 500 gr.; 5 fr.

**Sels pour Bains de Vichy.** --- Rouleau pour un  
Bain, 1 fr.

**Sel pour boisson artificielle de Vichy.** ---  
Chaque boîte contient 50 paquets; chaque paquet pour un  
litre d'eau. 5 fr. la boîte.

**Sucre d'Orge aux Sels de Vichy.** --- Boîtes de  
1, 2 et 3 fr.

**Pralines aux Sels de Vichy.** --- Boîtes de 3 fr.

**Chocolat digestif aux Sels de Vichy.** --- Les 500  
grammes, 3 fr., en tablettes de 250 gr., 1 fr. 75. En  
croquettes, 2 fr.

**Perles de Vichy**, la boîte, 3 fr.

**Goudronnière** pour l'assainissement des appartements. — Prix. 20 fr., emballage, 2 fr. 50; le goudron, renfermé dans le bidon, 5 fr.,

**Gluten sec** (biscottes au poids, pains fendus). Boîte de 1, 2, et 4 fr. — Le Gluten s'expédie aussi *au poids*, 4 fr. 50 le kilo.

**Pulvérisateurs** pour les maladies de poitrine, du larynx, etc. --- de 6, 15, 30 et 40 fr. (voir p. 72 bis.)

**Paillons pour emballage.** -- Le mille, 30 fr.

**Pastilles et Sels d'autres sources vendus par la Compagnie.** --- Pastilles d'Orezza, boîtes de 3 fr. et de 1 fr. 50. --- Pastilles d'Ems, de Vals, de Pougues, etc. --- Pastilles de la Bauche, la boîte, 2 fr., la 1/2 boîte 1 fr. 50. --- Sels de Saldschutz, flacon de 500 gr. 9 fr., de 250 gr. 4 fr. 50, de 150 gr. 2 fr. 25. --- Sels de Carlsbad, flacon de 500 gr. 9 fr., de 250 gr. 4 fr. 50, de 125 gr. 2 fr. 25. --- Sels de Kreuznach, un baril de 25 kilog. 25 fr. --- Sels de Pennès, le rouleau 1 fr. 50. Sels de Marienbad et de Sedlitz. --- Sels de Varechs, le bain, 3 fr. --- La Mer chez soi, chaque bain, 3 fr. --- Résidu salin de Krankenheil, le flacon 5 fr.

---

*La Compagnie de Vichy se charge d'expédier tout ce qui touche à l'usage des Eaux minérales, soit comme bouchage, débouchage, emballage ou déballage.*

# PRIX

## DE LA CAISSE DE 50 BOUTEILLES D'EAU MINÉRALE DE VICHY

Dans les Succursales et Dépôts spéciaux  
de la Compagnie en France.

<b>Paris</b>	22, boulevard Montmartre.....	<b>35</b> F.
	44, rue des Francs-Bourgeois.....	
	187, rue Saint-Honoré.....	
<b>Vichy</b> ,	à l'Établissement Thermal....	<b>30</b>
<b>Lyon</b> ,	16, rue Impériale.....	<b>32</b> 50
<b>Marseille</b> ,	9, rue Paradis.....	<b>37</b>
<b>Havre</b> ,	17, Grand-Quai.....	<b>35</b>
<b>Besançon</b> ,	42, Grand'Rue.....	<b>36</b> 50
<b>Strasbourg</b> ,	37, faubourg de Saverne...	<b>34</b> »
<b>Nantes</b> ,	10, rue du Calvaire.....	<b>35</b> »
<b>Bordeaux</b> ,	84, rue Trésorerie.....	<b>35</b> »
<b>Dijon</b> ,	4, Bannelier.....	<b>32</b> »
<b>Brest</b> ,	48, quai de la Rampe.....	<b>37</b> »
<b>Montpellier</b> ,	pl. des États du Languedoc.	<b>33</b> 50
<b>Rochefort</b> ,	27, rue Saint-Hubert.....	<b>35</b> »
<b>Metz</b> ,	39, place de Chambre.....	<b>35</b> »
<b>Nice</b> ,	7, quai Masséna.....	<b>35</b> »
<b>Châlon-sur-Saône</b> ,	rue Port-Villiers...	<b>40</b> »

Les caisses de demi-bouteilles d'eau de Vichy  
coûtent 5 fr. de moins que les prix ci-dessus.

# VICHY

## GRAND HOTEL GUILLIERMEN SUR LE PARC

Tenu par Charmette

EX - PROPRIÉTAIRE DE L'HOTEL CHARMETTE

Vastes et beaux Appartements fraîchement décorés,  
Salon, Fumoir, grand Jardin réservé. --- Interprètes

Omnibus spécial à chaque Train.

---

## MONT-DORE-LES-BAINS

PUY-DE-DÔME

Les plus beaux sites de l'Auvergne

*Eaux sans rivales contre toutes les affections des organes respiratoires*

---

## GRAND HOTEL DU MONT - DORE

ANCIENNE GRANDE VILLA VERGNOL

Le plus élégant et le plus confortable de la station.

*Interprètes*

Cuisine hors ligne. Service particulier. Table d'hôte

Appartements et Chambres réservés sur commande.

PRIX MODÉRÉS. --- PROXIMITÉ DU PARC, DE L'ÉGLISE ET DE  
L'ÉTABLISSEMENT THERMAL.

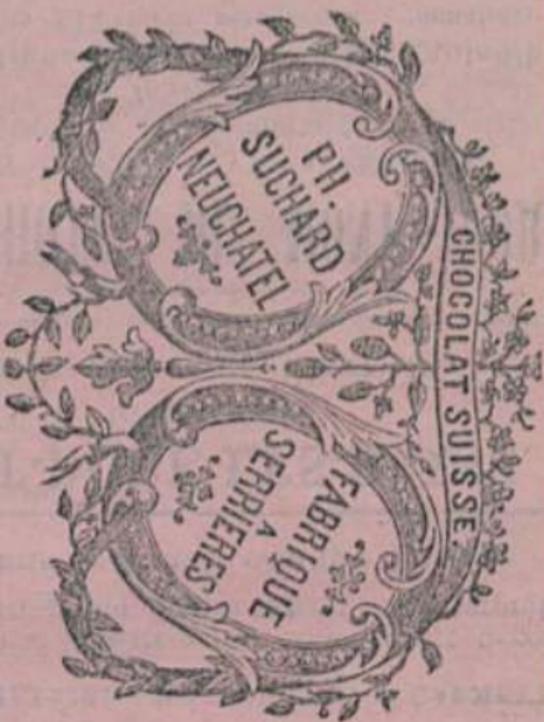
Adresser les demandes à Mme TACHÉ-SERIZAY. On recevra  
FRANCO le Guide du Baigneur et du Touriste.

Se tenir en garde contre les erreurs volontaires et les  
renseignements intéressés. Préciser: *Grand Hôtel ancienne  
grande villa Vergnol.*

M. GORSSE, maître de poste, à Clermont-Ferrand, effectue  
le trajet de cette ville, dernière station du chemin de fer, au  
Mont-Dore, en 4 heures 45 minutes. *Messageries impériales.*  
Départ à 8 heures du matin et à midi.

Les Chocolats Suchard  
revêtus de sa signature sont  
garantis pur Cacao et sucre  
sans autre mélange.

5 MÉDAILLES OR ET ARGENT, MAISON FONDÉE EN 1826.



*H. Suchard.*

**Entrepôt Général à Paris, 41, rue de Turbigo**

La parfaite qualité des Chocolats Suchard (revêtus de la marque ci-dessus) est tous les jours plus appréciée; l'importance croissante de leur fabrication en est la meilleure preuve. La position de la Suisse offre à l'industrie des conditions particulièrement avantageuses, aussi les Chocolats Suchard se vendent partout et méritent l'attention sérieuse des exportateurs.

**SPECIALITÉ DE CHOCOLATS FANTAISIE POUR ÉTRENNES ET VOYAGE**

**SUISSE. — Genève.**

---

# GRAND HOTEL DE LA PAIX

J. KOHLER, propriétaire

Quai du Mont-Blanc.

VUE SPLENDIDE DU LAC ET DU MONT-BLANC

HOTEL DE PREMIER ORDRE.

---

GENÈVE

---

# GRAND HOTEL BEAURIVAGE

Ce magnifique Etablissement de premier ordre, dans une position unique, en face du Lac et du Mont-Blanc, est le seul Hôtel à Genève avec Terrasses et Jardins.

**Superbes Salons de conversation.**

RENDEZ-VOUS DE BONNES FAMILLE.

# VICHY



## GRAND HOTEL DE PARIS

Sur le Parc,  
près du Casino et de l'Établissement thermal

**POYET, propriétaire**

*L'omnibus de l'Hôtel dessert tous les trains*

Cet Hôtel, un des mieux situés de Vichy, se recommande par son confortable et l'excellence de sa table.

**GRANDS ET PETITS APPARTEMENTS**

Salon - Fumoir, vaste Parc attenant à l'hôtel, et réservé spécialement aux voyageurs.

# S<sup>T</sup>-MORITZ

(A 12 heures de poste de la Station de Coire).

---

Durée de la Saison, 15 juin au 15 Septembre.

---

## **Eaux minérales ferrugineuses bicarbonatées.**

Efficacité remarquable dans les affections provenant de faiblesse du système du sang et des nerfs, et dans les convalescences. — Digestion très-facile et supériorité incontestable sur leurs similaires les plus renommées, par suite du mélange éminemment favorable des différents sels avec le fer et l'acide carbonique et de la coëfficacité puissante de l'air pur et vivifiant des Alpes.

La Station de Saint-Moritz (avec plus de 80 bains d'eau minérale chauffée à la vapeur), est située dans la haute vallée de l'Engadine, célèbre par la grandiose beauté de sa nature alpestre, si riche en lacs et glaciers.

Conservation parfaite et durable de l'eau expédiée en caisses de 30 1/4 et 50 1/2 bouteilles, à 18 et 23 francs, franco COIRE, canton des Grisons (Suisse), par les soins de l'Administration de la Société des Eaux de Saint-Moritz, avec forte remise au commerce.

---

### DÉPOT SPÉCIAL

Pour Genève, Lyon et le Midi de la France

11, PLACE DU MOLARD, A GENÈVE.

au dépôt central des Eaux d'Evian-les-Bains

A PARIS

à la Compagnie de Vichy, 22, boulev. Montmartre  
et dans toutes ses Succursales.

BORDS DU LAC DE GENÈVE (HAUTE-SAVOIE).

# ÉVIAN-LES-BAINS

## EAU MINÉRALE ALCALINE

Les Eaux minérales alcalines d'Evian, sources **Cachat et Bonnevie**, ont acquis une réputation justement méritée contre la goutte, les maladies de l'estomac, du foie, de la rate, et sont surtout reconnues indispensables dans toutes les affections de la vessie et des voies urinaires. Elles sont souveraines contre les migraines.

Les Eaux d'Evian-les-Bains se conservent indéfiniment et se transportent sans aucune altération quelconque.

Expéditions en caisse de 30 et 60 bout.  
et en bonbonnes de 30 et 70 litres.

---

VENTE & EXPÉDITION DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES  
ET NOTAMMENT DES EAUX SUISSES.

REMISE AU COMMERCE.

---

S'adresser au FERMIER DIRECTEUR du Dépôt  
central des Eaux d'ÉVIAN-LES-BAINS

11, PLACE DU MOLARD, 11, A GENÈVE.

---

## DÉPÔT SPÉCIAL A PARIS

à la Compagnie de Vichy, 22, boulev. Montmartre  
et à l'Entrepôt, 12, rue des Francs-Bourgeois (Marais).

---

LA BOUTEILLE, A LA COMPAGNIE DE VICHY, 80 C.

Casino ouvert toute l'Année

# BAINS DE SAXON



Eaux minérales iodo bromurées, célèbres par les nombreuses cures qu'elles ont opérées.

Excursions charmantes: La célèbre montagne de Pierre-à-Voir, les gorges du Trient, la cascade de Pissevache, la grotte de Saillon, etc., etc.

Musique deux fois par jour.

**LE GRAND HOTEL DES BAINS** est le seul confortable, c'est dans l'hôtel que se trouve l'établissement complet des bains, douches, salle d'inhalation, bains de vapeur, etc. Tout près de l'hôtel est situé le **Casino**, contenant des salons de récréation, de lecture, de bals et de jeux. La roulette avec un seul zéro, le minimum de la mise: Un franc. Le trente et quarante, avec un minimum de deux francs.

On se rend de Genève à Saxon en 4 h., soit par le chemin de fer, soit par le lac, en jouissant du panorama le plus beau de la Suisse; de Paris par Pontarlier en 18 h.; de Francfort en 20 h.; de Marseille en 13 h.



HOTEL

ET

BAINS SULFUREUX  
**D'ALVANEU**

Canton des Grisons 3100 s. m. (Albula)  
4 h. 1/2 de Coire, 12 h. de Chiavenna.

SAISON, DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 15 SEPTEMBRE

Bel établissement avec tout le confort moderne. Eaux sulfureuses extrêmement riches et supérieures à leurs similaires en Suisse. Climat alpin, très-réglé et salubre. Situation la plus centrale pour les excursions. Prix de pension pour le séjour d'une semaine 4 fr. par jour, chambre de 1 fr. 50 à 3 fr. Petit lait.

Expédition des Eaux minérales ferrugineuses de Tiefenkasten, très-efficaces pour les affections de l'estomac, et, chauffées, pour le rhume et la toux les plus opiniâtres, et des eaux iodées de Solis, pour les scrofules, les glandes et engorgements divers, en caisses et demi-caisses de 30/1 et 15/1 bouteilles, à fr. 15 et 8, franco à Coire.

DÉPOT SPÉCIAL A GENÈVE

An dépôt Central des Eaux d'Evian - les - Bains,  
Place du Molard, 11.  
et de toutes les Eaux minérales naturelles

S'adresser pour tous renseignements à MM. BALZER frères.

# LIBRAIRIES

*des Galeries de l'Établissement thermal et des Célestins :*

**Le Programme**, journal quotidien, publiant la liste des étrangers, le Programme des fêtes, pièces de théâtre, concerts du Casino, etc. — Le numéro, 15 cent.

**L'Hebdomadaire de Vichy**, journal politique. --- Le numéro, 15 cent.

**La Liste officielle des étrangers** arrivés à Vichy. --- La livraison, 20 cent. --- Abonnement, 7 fr. par ans.

*Publications spéciales sur Vichy, ses Eaux minérales, et les maladies qu'on y traite.*

**Lettres médicales sur Vichy**, par le D<sup>r</sup> DURAND-FARDEL, 3<sup>e</sup> édition, un vol. in-18 jésus, broché, 1 fr. 50.

**The mineral Waters of Vichy**, by the doctor C. DAUMAS. Price : 0.2.5. (3 fr.) *Le même*, en français.

**Le Buveur d'Eau**, étude sur les Eaux, 50 cent.

**Le Traitement à Vichy**, par le D<sup>r</sup> CARNET 1 fr.

**Guide médical aux Eaux minérales de Vichy**, par le D<sup>r</sup> LAVIGERIE, in-18 jésus de 400 pag. 3 fr.

**Vichy historique**, par Louis NADEAU, in-18 jésus avec 15 belles gravures. --- Prix : 4 fr. (*sous presse*).

**Résumé du Traite pratique de la gravelle et de la pierre**, par le D<sup>r</sup> LEROY-D'ÉTIOLLES, in-18 jésus, avec gravures dans le texte, 1 fr. 50 cent. --- Le même ouvrage de 50 pages, 8 fr.

**Traite clinique et thérapeutique du Diabete**, par le D<sup>r</sup> DURAND-FARDEL. Un vol de 500 pages (édition 1869). (*vient de paraître*) Prix : 5 fr.

**Des incidents du traitement thermo-minéral de Vichy**, par le D<sup>r</sup> DURAND (de Lunel); in-12 de 142 pages; 2<sup>e</sup> édition. Prix : 1 fr. 50.

**Les Lazaristes à Vichy**, brochure agréable à lire pour les personnes qui s'occupent de questions religieuses. --- Prix : 50 cent.

**La Vie ecclésiastique et les Maisons religieuses**, au point de vue des maladies qu'on y observe et leur traitement par les Eaux de Vichy, par le D<sup>r</sup> E. BARBIER. Un vol. broché, 3 fr.

VICHY. — GRAND HOTEL DES AMBASSADEURS. — SUR LE PARC.



200 CHAMERES ET 20 SALONS